

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition universelle et internationale. 1913. Gand.
Auteur(s) secondaire(s)	Combes, Raoul (1883-1964) ; République Française, ministère du commerce et de l'industrie
Titre	Exposition universelle et internationale de Gand 1913. Groupe XIV, classe 91. Le tabac et les industries qui s'y rattachent
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger, 42 rue du Louvre, [191.]
Collation	1 vol. (76 p.) : ill., portr. ; 27 cm
Nombre de vues	88
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 798
Sujet(s)	Exposition internationale (1913 ; Gand, Belgique) Tabac -- Industrie et commerce -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/01/2023
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/106189115
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE798

8°

974

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

lae 798

Exposition Universelle
et Internationale
de Gand, 1913

G R O U P E XIV

C L A S S E 91

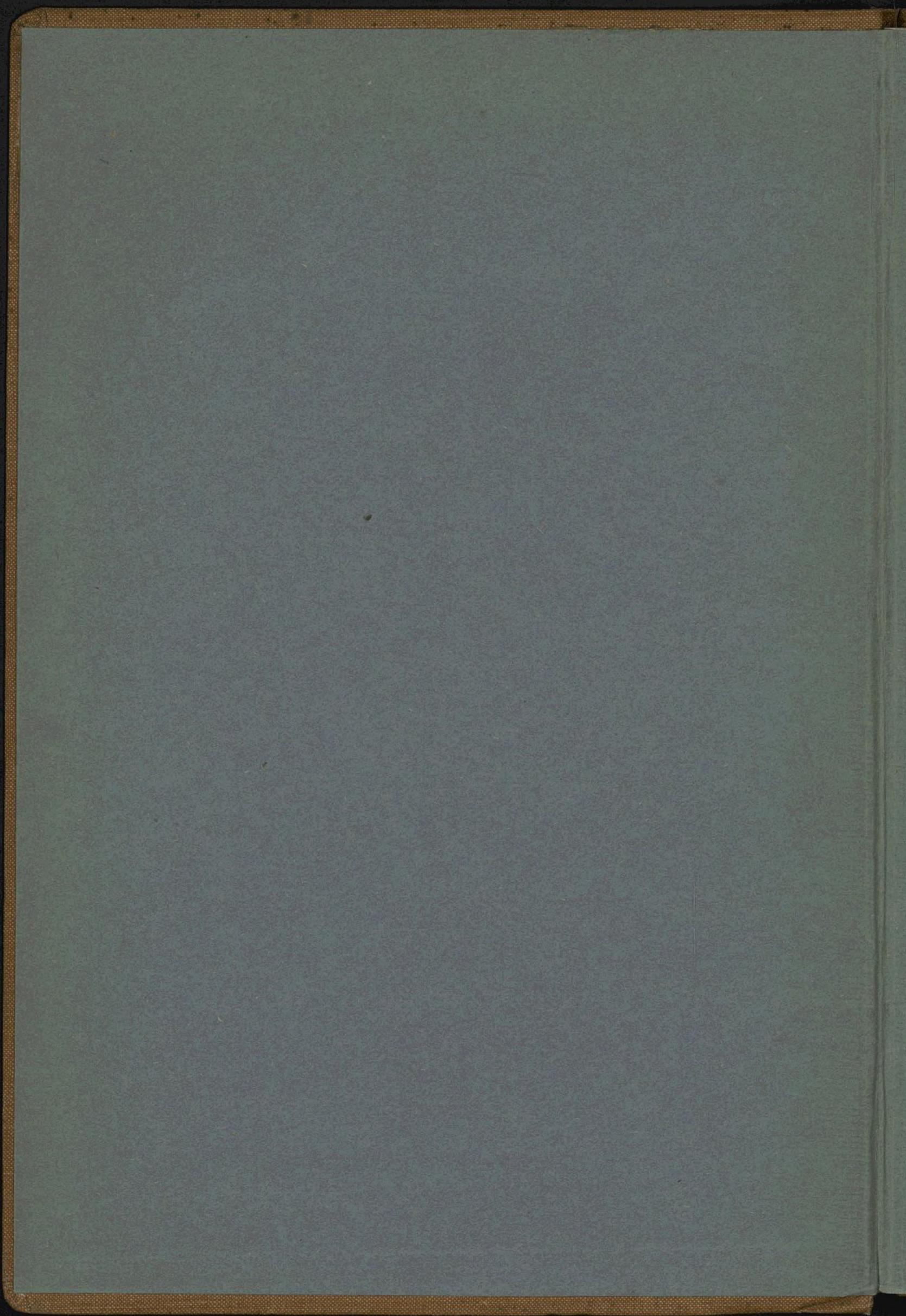
L E T A B A C

E T L E S I N D U S T R I E S Q U I S'Y R A T T A C H E N T

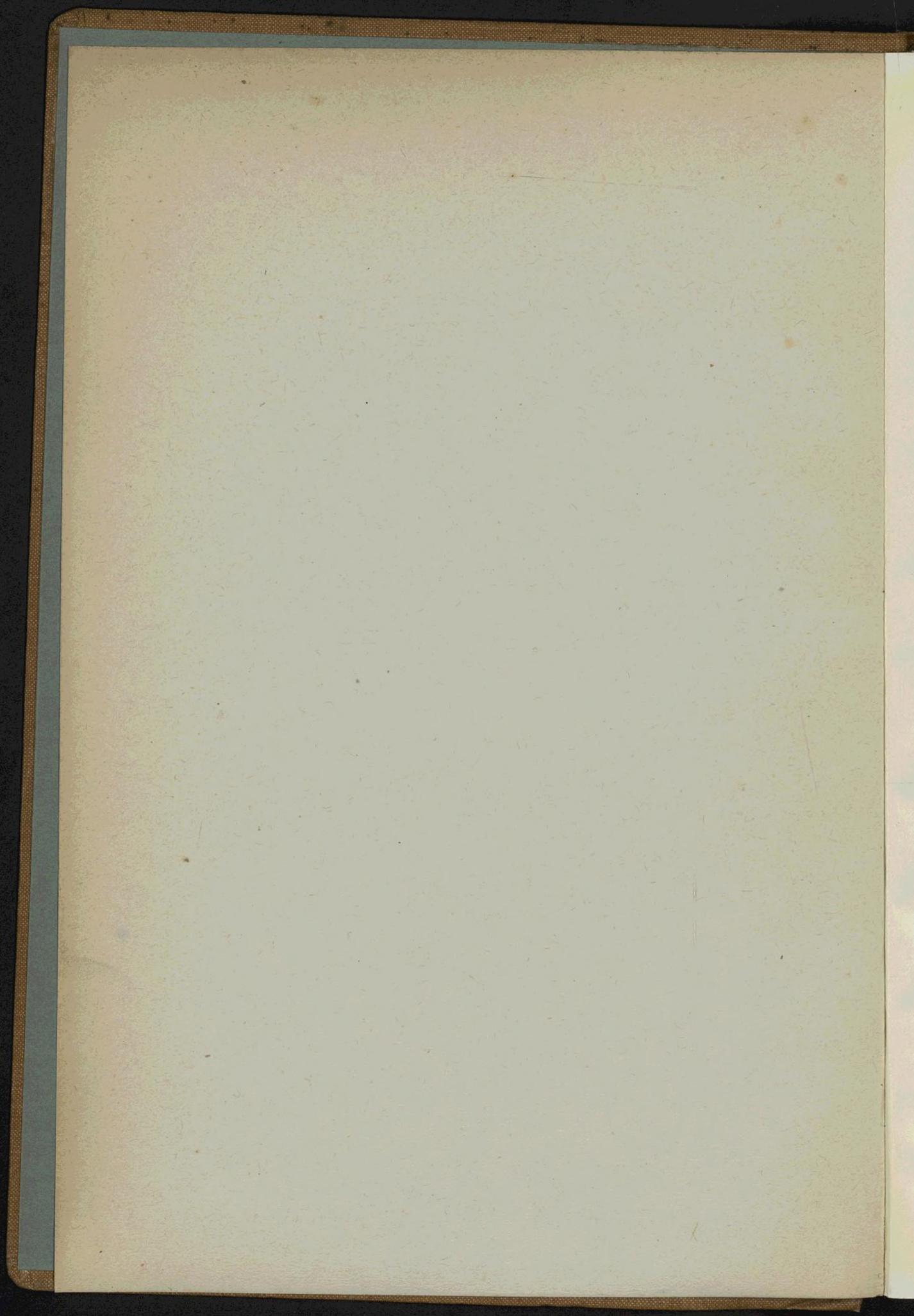
M. R. COMBES Rapporteur

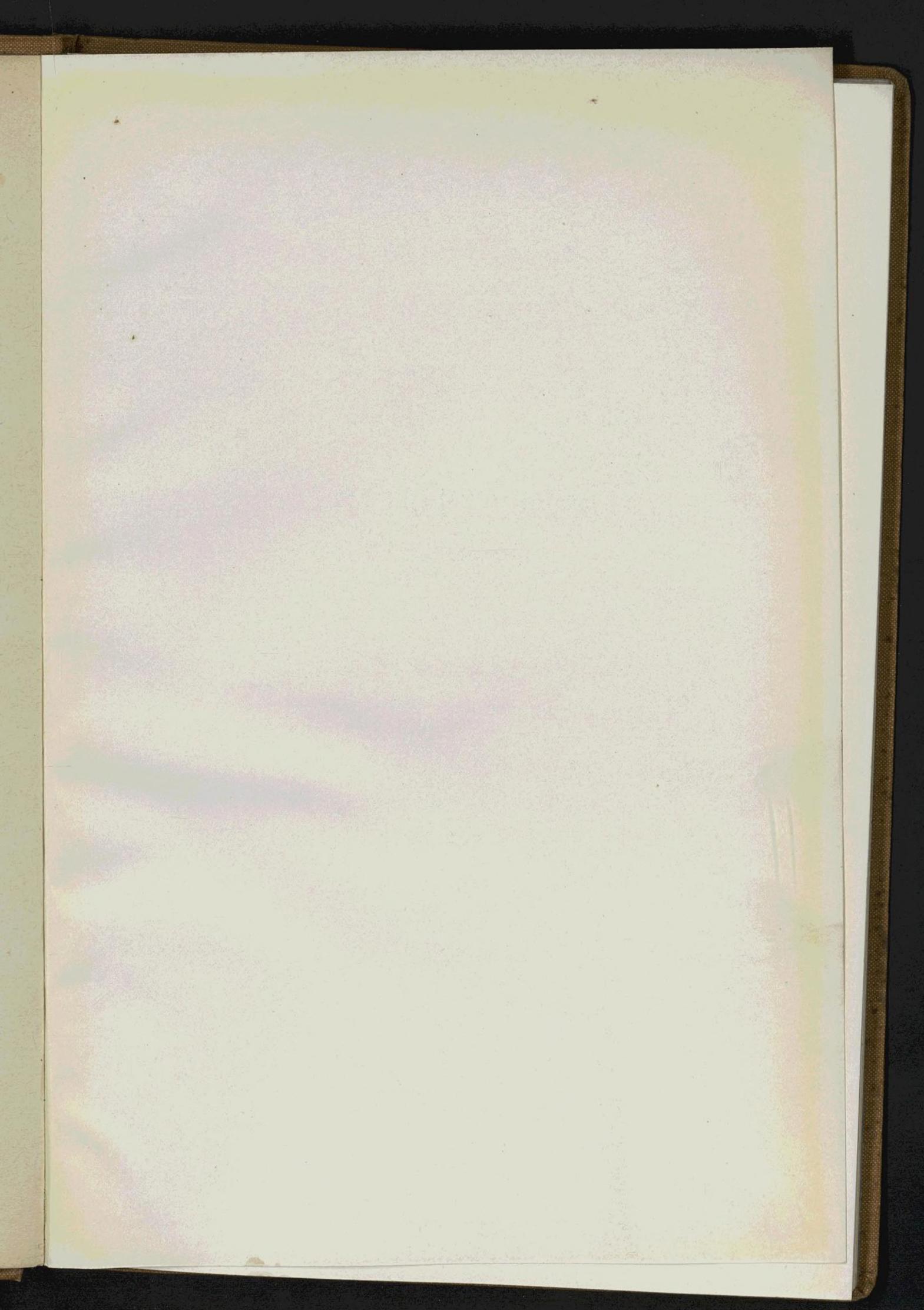
Comité Français des Expositions à l'Étranger

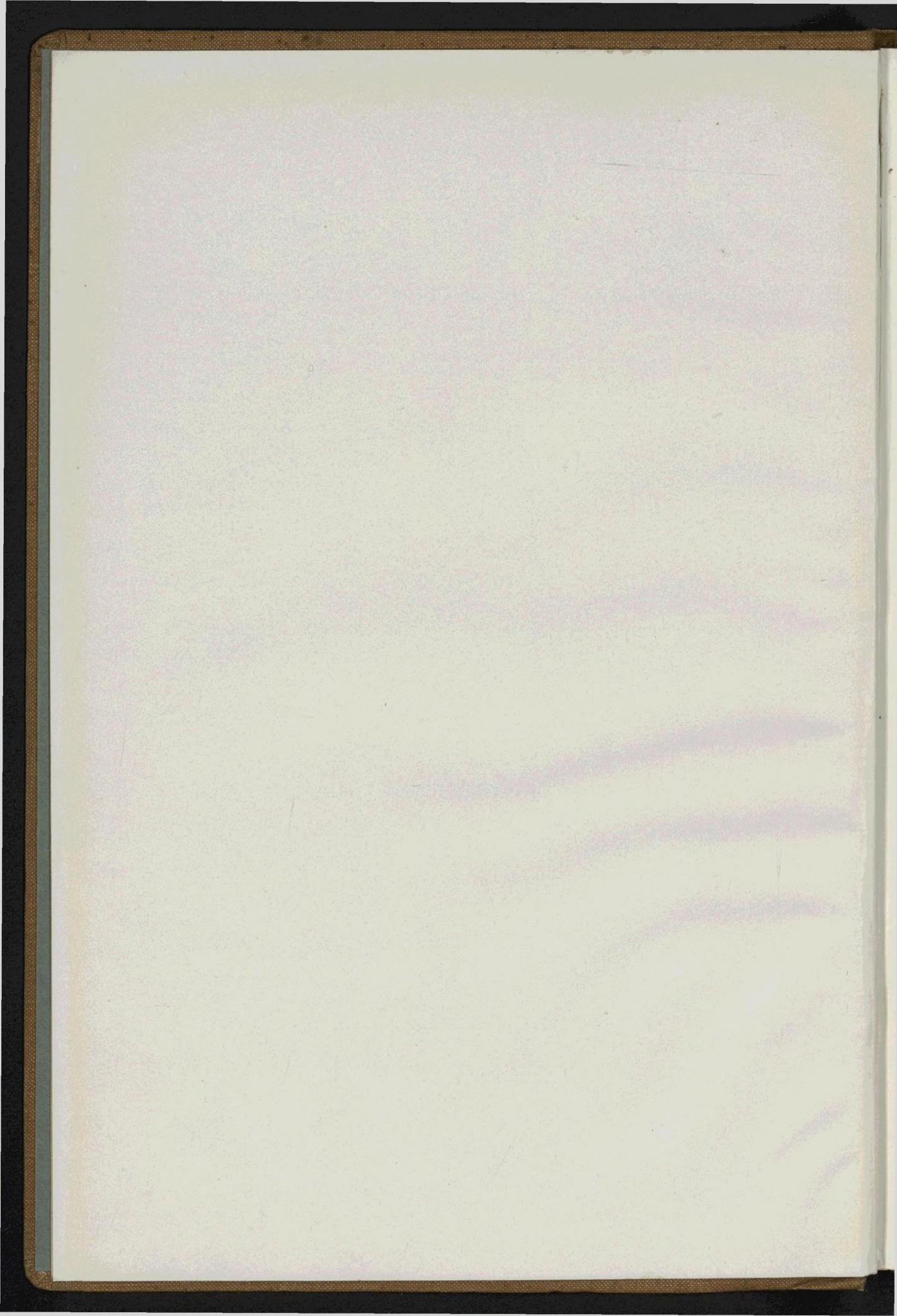
42, Rue du Louvre, 42



~~8° Xaa 1~~





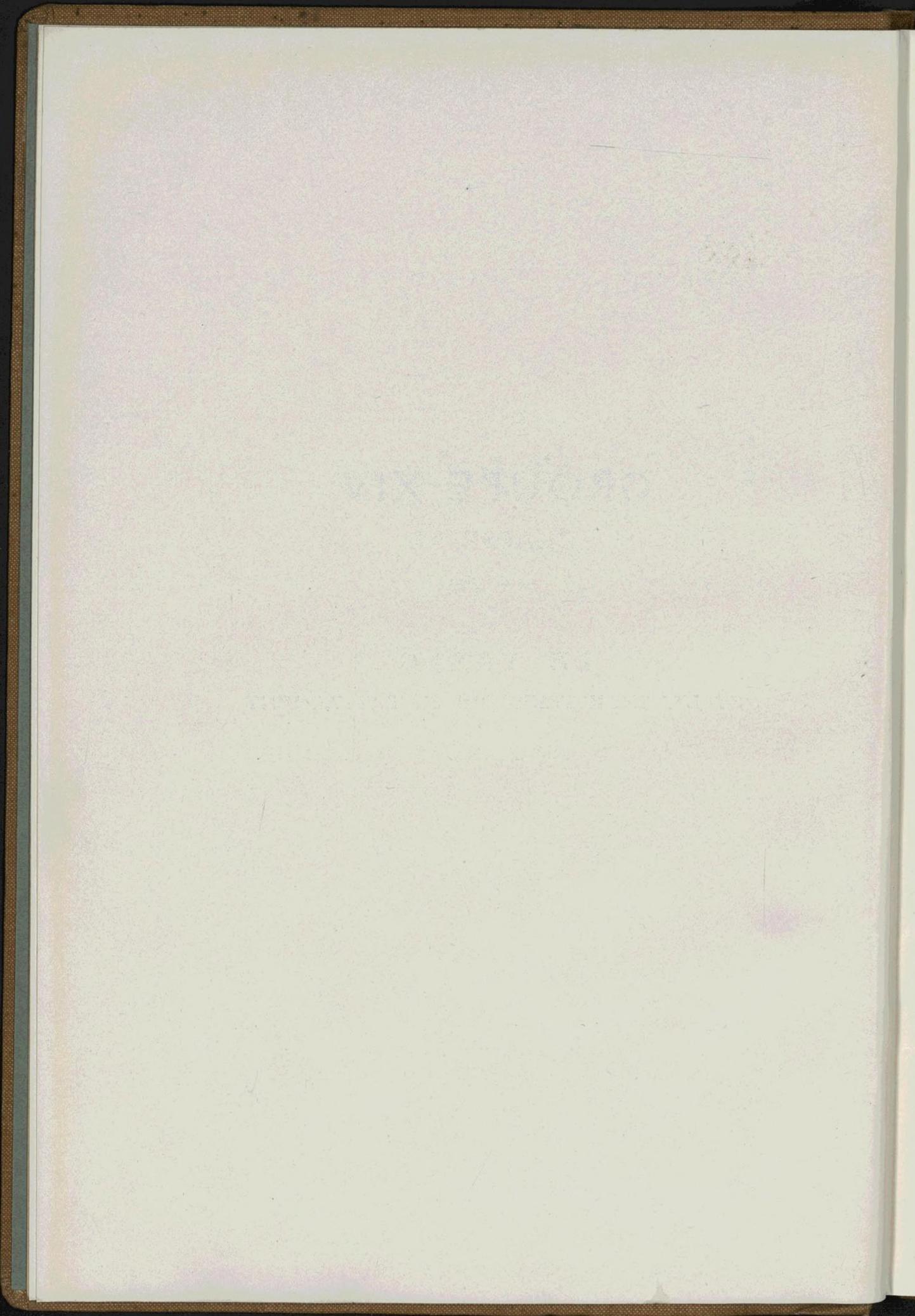


GROUPE XIV

CLASSE 91

LE TABAC

ET LES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT



7° 984 *8° Xac 738*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

EXPOSITION UNIVERSELLE
ET INTERNATIONALE
DE GAND 1913

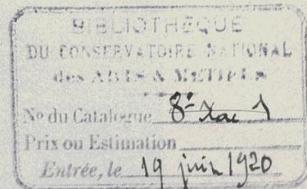
GROUPE XIV

CLASSE 91

LE TABAC

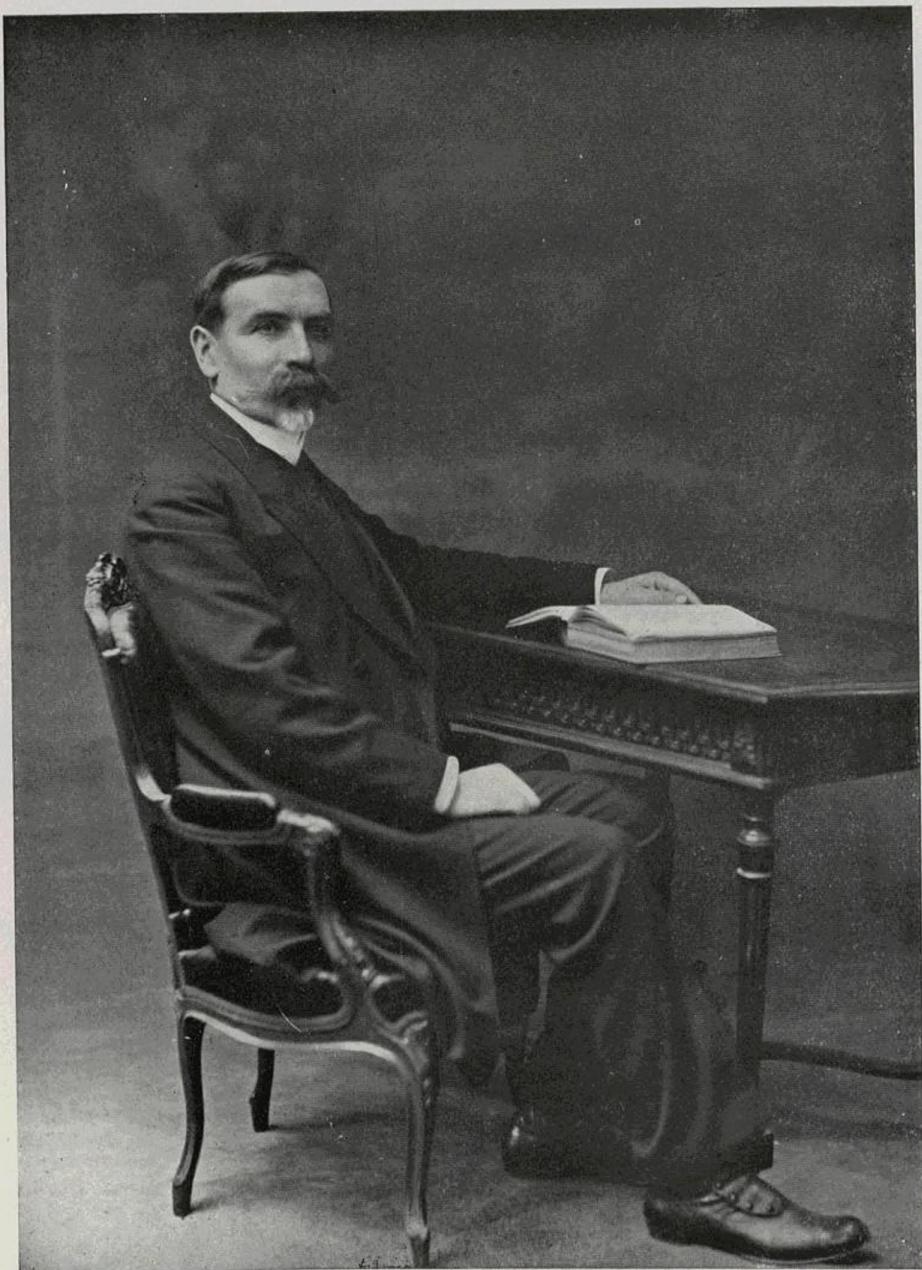
ET LES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

M. R. COMBES, Rapporteur.

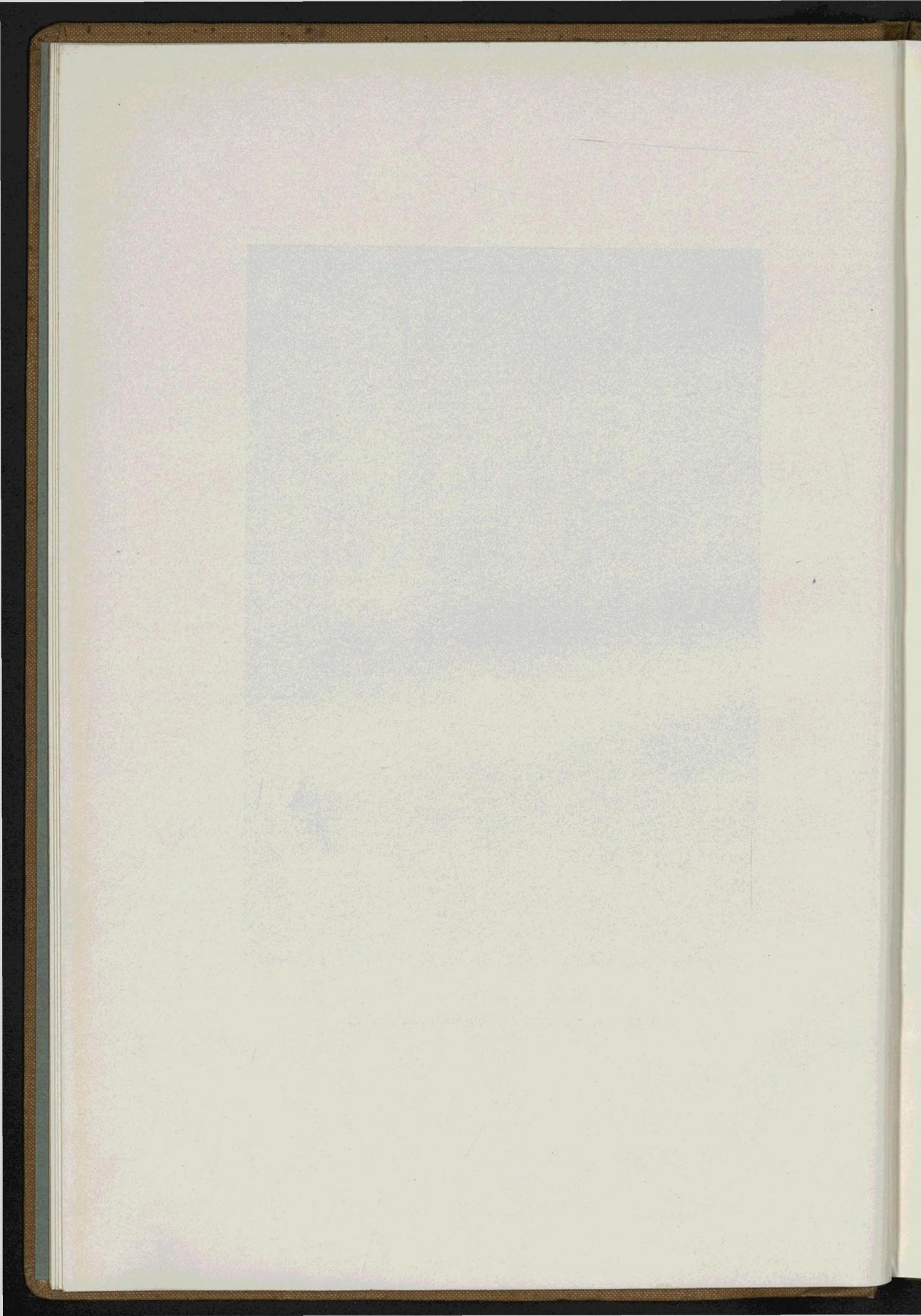


Comité Français des Expositions à l'Étranger
42, Rue du Louvre, 42

George Washington
1732 - 1799



M. PIERRE MARRAUD
Commissaire général du Gouvernement Français.



RAPPORT

SUR LA CLASSE 9^e -- GROUPE XIV

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

M. FERNAND DAVID, député

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

M. PIERRE MARRAUD

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

66, Rue de Bellechasse, à Paris

SERVICES ADMINISTRATIFS DU COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général..... MM. REGARD (Eugène).

Chef du secrétariat particulier..... SASIAS.

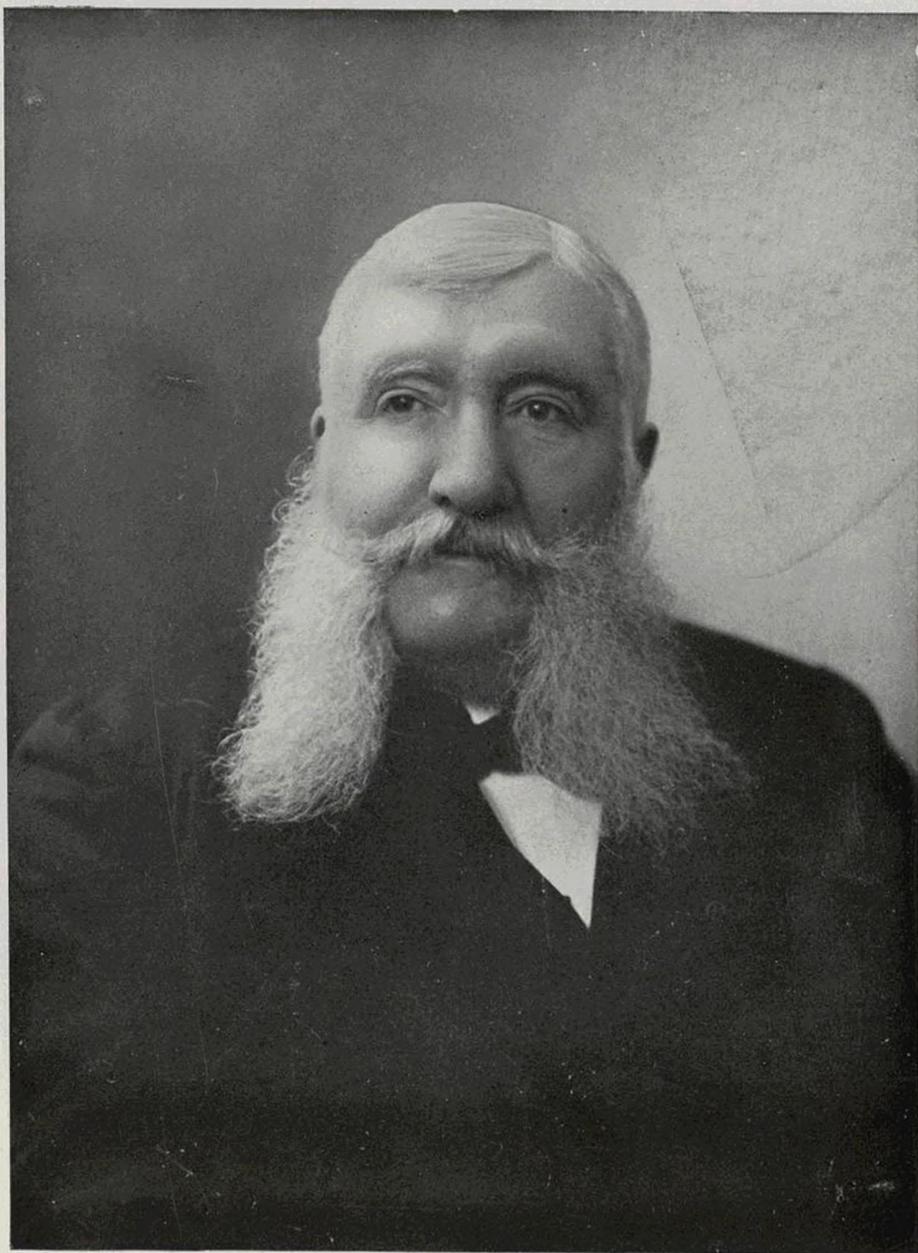
Attachés..... DUBOULOZ, HIGNETTE, MARAUD (Georges) et SORNAY.

COMMISSAIRES ADJOINTS AU COMMISSAIRE GÉNÉRAL

MM. AUFAURE (Félix).

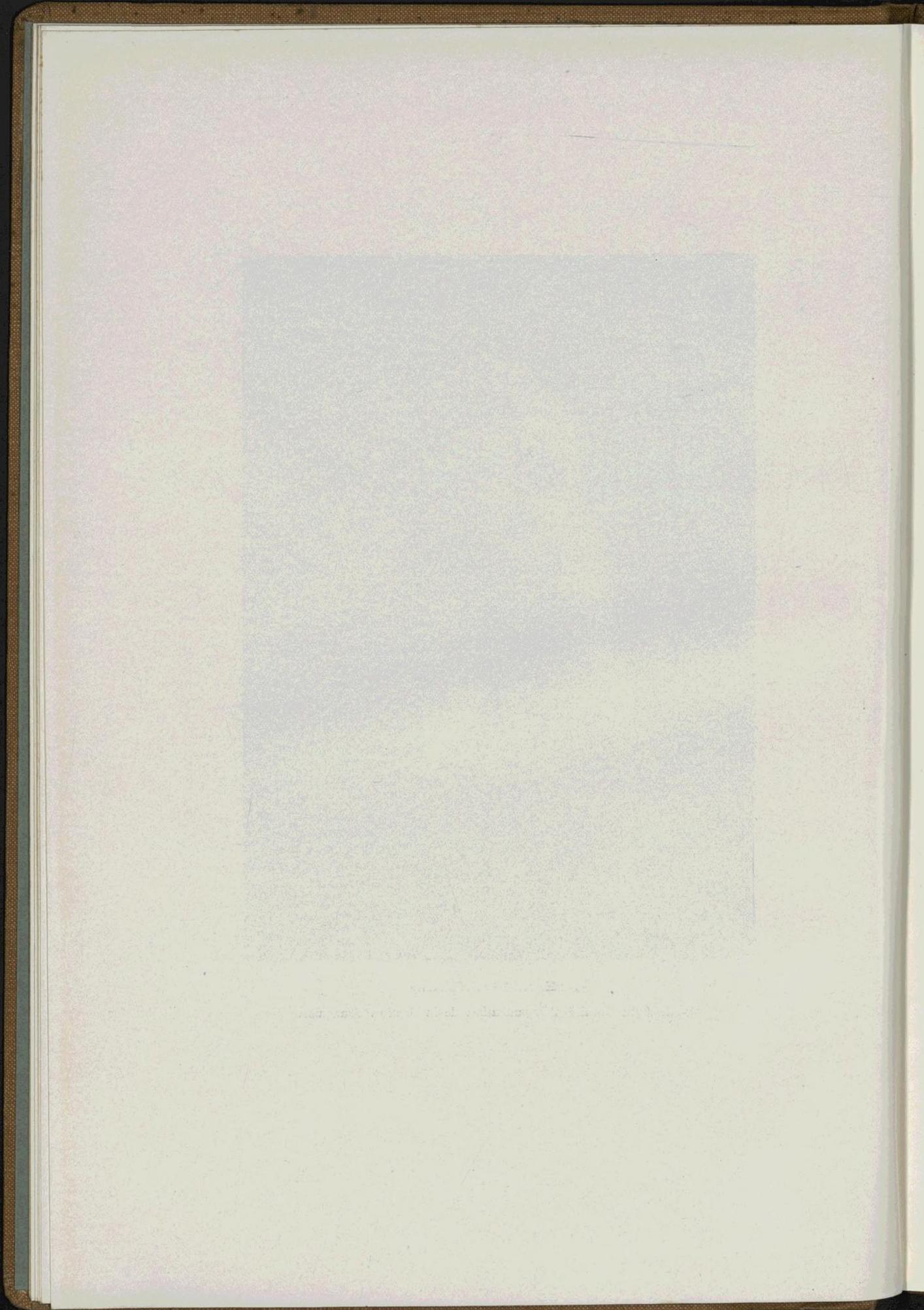
CROZIER (François).

MOMMEJA (Fernand).



M. CHARLES LEGRAND

Président du Comité d'Organisation de la Section Française.



COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA SECTION FRANÇAISE

42, Rue du Louvre, à Paris

(Arrêtés du Commissaire général des 10, 28 juin et 8 Juillet 1912.)

MM.

Président..... LEGRAND (Charles).

Vice-Présidents..... ARBEL (Pierre), BONNAT (L.), LOURTIES (V.), MERILLON (D.), SAINT - GERMAIN, VIGER (A.).

Secrétaire général..... ROUX (Gaston).

Secrétaires généraux adjoints. MERMILLIOD (E.), VINANT (Georges).

Trésorier..... FAURE (Jean).

Trésorier adjoint..... GUYOT (Auguste).

Membres..... HETZEL (J.), NICLAUSSE (J.), SARTIAUX (Eugène), NOEL, PEUGEOT (Armand), SARTIAUX (Albert), POUPINEL, CAHEN (Jules), DREUX, BONNIER (L.), JEMONT (S.), DAVID-MENNET, DONCKÈLE, CHABRIÉ, TEMPLIER, BEURNIER (Dr), BORTOLI (J.).

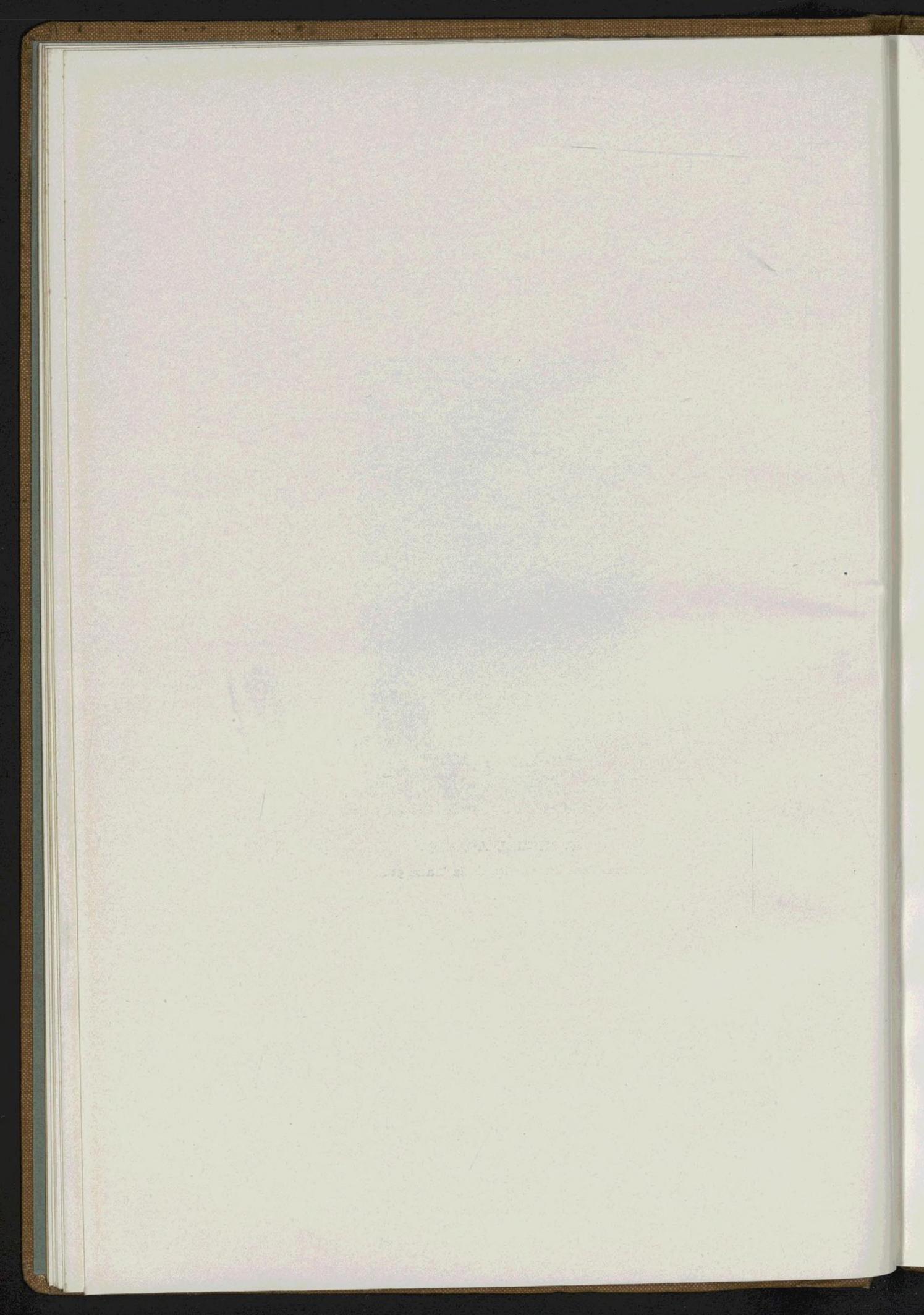
Délégué du Comité..... CÈRE (Émile).

Architecte en chef DE MONTARNAL (Joseph).

Secrétaires adjoints au délégué. REVILLE (Max), DELILLE (Léon).



M. MICHEL ABADIE
Président du Comité de la Classe 91.



COMITÉ DE LA CLASSE 91

TABACS ET INDUSTRIES ANNEXES

TABACS (PRODUITS DU SOL) — TABACS MANUFACTURÉS
MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE FABRICATION
PAPIER A CIGARETTES — ARTICLES SERVANT A L'EMPAQUETAGE
DES TABACS MANUFACTURÉS — PIPES
ARTICLES DE FUMEURS — MANUFACTURES D'ALLUMETTES CHIMIQUES

MM.

Président..... ABADIE (Michel), administrateur délégué de la Société anonyme des Papiers Abadie, 132, avenue Malakoff.

Vice - Président..... CAHEN (Jules), administrateur délégué, directeur de la Société Braunstein et Cie, papiers à cigarettes, 83, boulevard Exelmans.

Secrétaire-Trésorier . HATTERER (Edmond), papiers à cigarettes, 109, rue de Reuilly.

Membres du Comité. BARDOU (Eugène), papiers à cigarettes, Perpignan.
BASTOS (Alfred), directeur de la Société J. Bastos, fabricant de tabacs, à Oran (Algérie).

BESSARD (G.), articles pour fumeurs, à Clermont-Ferrand.

MÉLIA (Michel), fabricant de tabacs, Maison Mélia frères, à Alger.

ROSE (Myrtil), négociant en tabacs, 58, rue Taitbout.

WEIL (Daniel), machines et papiers à cigarettes, 22, rue Richer.

18 NOVEMBER

WEDNESDAY

THURSDAY

FRIDAY

SATURDAY

SUNDAY

MONDAY

TUESDAY

WEDNESDAY

THURSDAY

FRIDAY

SATURDAY

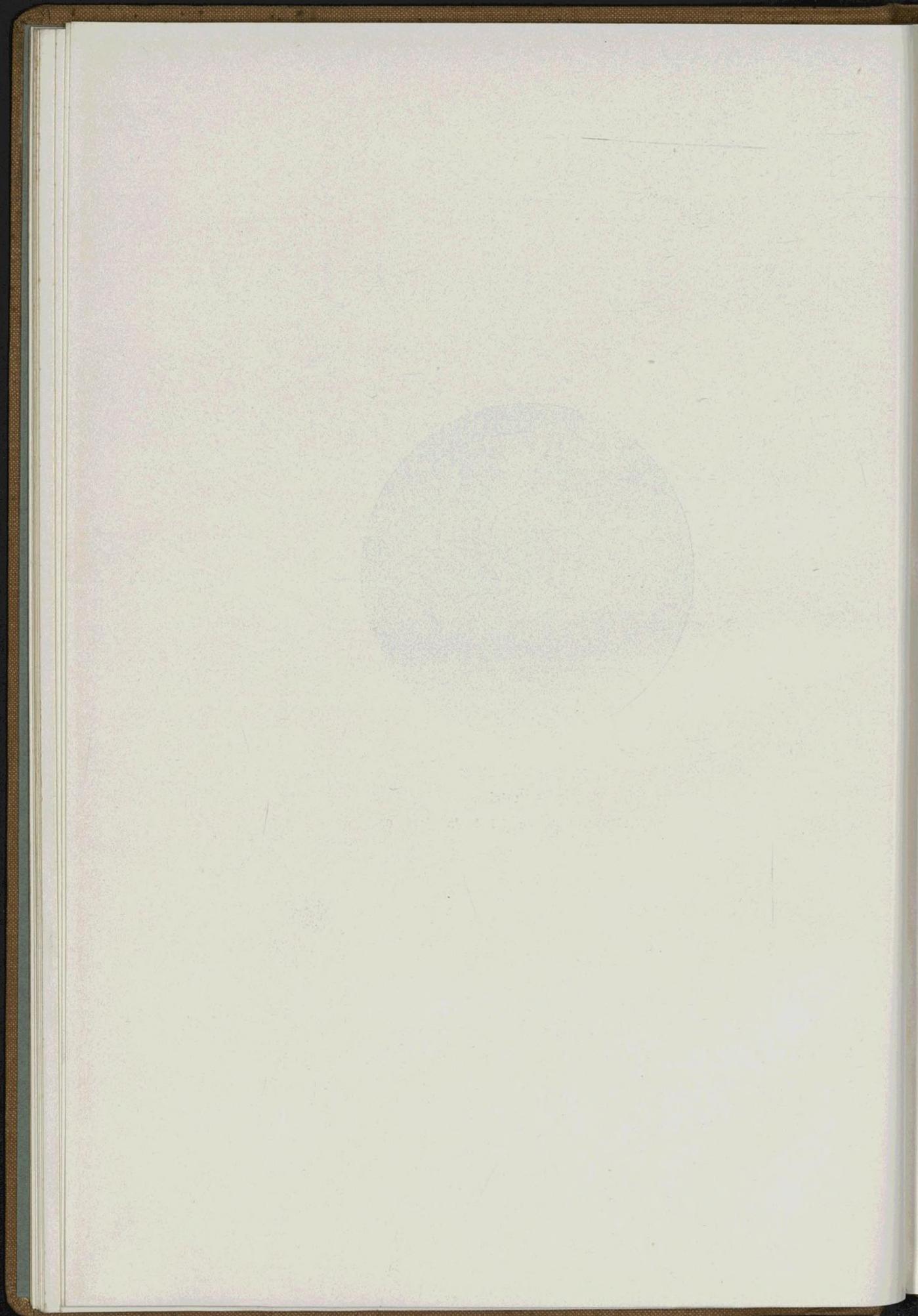
SUNDAY



M. JULES CAHEN

Juré titulaire,

Vice-Président du Comité de la Classe 91.



M E M B R E S D U J U R Y

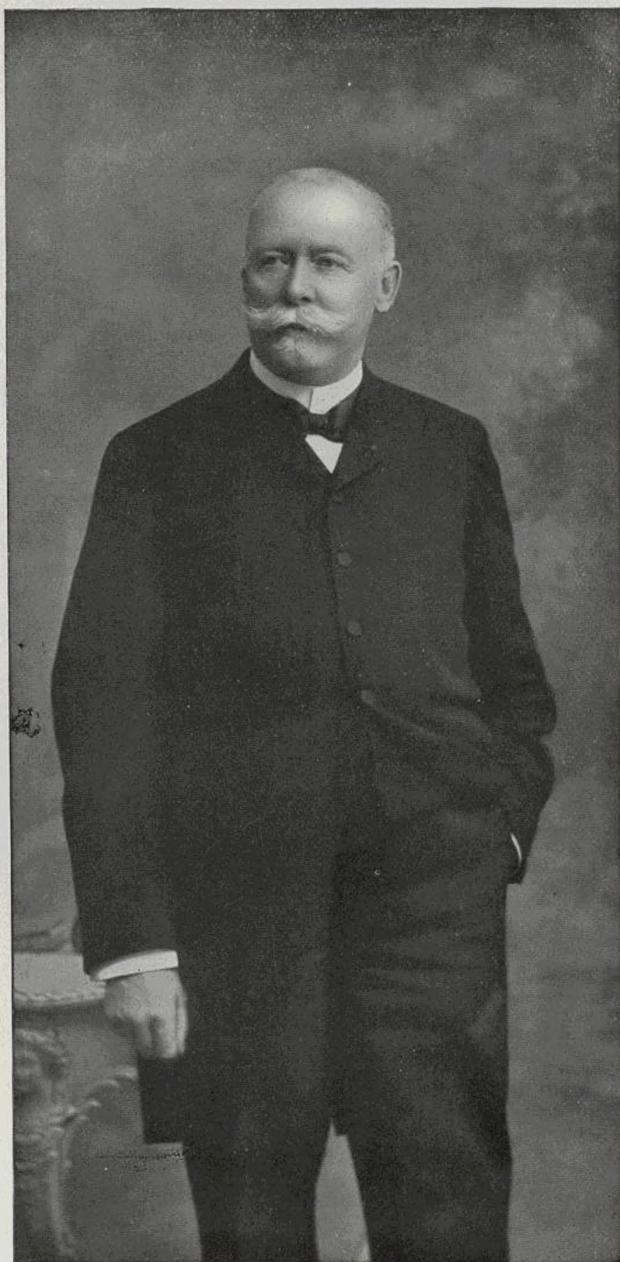
POUR LA FRANCE :

MM. CAHEN (Jules), juré titulaire, vice-président.

WEIL (Daniel), juré titulaire, secrétaire-rapporteur, adjoint.

COMBES (Raoul), juré suppléant, rapporteur.

VALUATION OF PROPERTY



M. ÉMILE DUPONT

Sénateur,

Président du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

COMPOSITION DU JURY INTERNATIONAL

POUR LA FRANCE :

MM. DELOMBRE (Paul), ancien député, ancien ministre du Commerce.

DUPONT (Émile), sénateur, président du Comité français des Expositions à l'étranger.

MANAUT, député, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger.

SIEGFRIED, ancien ministre du Commerce et des Colonies.

VIGER, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture.

ANONYMOUS. THE UNPUBLISHED

COLLECTOR OF THE WORKS OF SIR THOMAS BROWNE.

WITH A HISTORY OF THE AUTHOR'S LIFE AND WORKS.

BY JAMES THOMAS BROWNE.

WITH A HISTORY OF THE AUTHOR'S LIFE AND WORKS.

BY JAMES THOMAS BROWNE.

WITH A HISTORY OF THE AUTHOR'S LIFE AND WORKS.

BY JAMES THOMAS BROWNE.

WITH A HISTORY OF THE AUTHOR'S LIFE AND WORKS.

BY JAMES THOMAS BROWNE.

WITH A HISTORY OF THE AUTHOR'S LIFE AND WORKS.

BY JAMES THOMAS BROWNE.

WITH A HISTORY OF THE AUTHOR'S LIFE AND WORKS.

BY JAMES THOMAS BROWNE.

WITH A HISTORY OF THE AUTHOR'S LIFE AND WORKS.

BY JAMES THOMAS BROWNE.

LE TABAC

ET LES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

À PRÈS Bruxelles, après Liège, où deux expositions venaient de se succéder, il fallait qu'une autre ville de ce pays bénî qu'est la Belgique ouvrit ses portes au concours des nations civilisées, pour permettre aux industriels, aux commerçants, aux fabricants du monde entier de présenter au public le produit de leurs efforts, le fruit de leur travail ou de leur pensée.

Gand était toute désignée et ce fut elle qui tint à honneur d'accueillir dans ses murs les travailleurs et leur œuvre.

L'accueil fut grandiose.

La cordialité qui règne entre la Belgique et la France trouva là une occasion de se manifester avec un rare bonheur : les discours échangés lors de l'inauguration des palais, ceux prononcés au cours des visites officielles ; qu'ils vinssent du bourgmestre, du représentant de la France ou de l'un de nos ministres, tous reflétaient les sentiments d'une amitié sincère et durable qui allait droit au cœur.

Quelle courtoisie du dernier bon ton, en effet, ne relève-t-on pas dans ce discours si pétillant de verve et d'esprit de M. le bourgmestre Braun, lorsque, parlant de la France, il s'écrie : « Vraiment, le pays de la bonne grâce met une coquetterie à ne pas se contenter de plaire. Il nous conquiert aussi par l'admiration qu'il inspire. » Et M. le ministre d'État Cooreman, ne fut-il pas tout aussi heureux quand, ce même jour d'inauguration, le 5 mai, il salua les représentants de notre pays par ces mots : « Nous sommes pleins d'admiration pour la merveilleuse Section française où toute la France travailleuse et chevaleresque s'est donné rendez-vous. »

Non ! Ces paroles ne sont pas vaines ! Il en reste toujours quelque chose : une mutuelle sympathie toujours plus profonde, une estime réciproque toujours plus solide.

Bien heureux fut le visiteur qui, pour la première fois, vint au chef-lieu de la Flandre orientale à l'occasion de cette Exposition de 1913. Il eut la

joie de voir en présence deux villes essentiellement différentes et se faisant valoir l'une l'autre : la première, la vieille cité du moyen âge avec ses adorables églises du plus pur gothique, ses maisons en briques aux pignons dentelés, ses béguinages mystiques et recueillis, ses canaux où l'eau calme et tranquille reflète un ciel très doux aux couleurs attendries ; la seconde, la ville nouvelle, la ville moderne, la ville d'un jour, fleur jaiillie spontanément du cerveau d'architectes habiles, d'artistes créateurs de merveilleux : l'Exposition avec ses portes monumentales, ses allées spacieuses égayées de parterres embaumés, ses galeries de toutes formes et de tous styles, où le Grec voisine avec le Flamand, le Persan avec le Chinois, mais tout cela sans heurt, gracieux parce qu'original et procurant aux yeux du visiteur enthousiaste la sensation d'un tour du monde fait en quelques heures sans peine et sans fatigue.

La part prise par la France à cette Exposition fut des plus importantes. Dans toutes les branches de l'activité humaine, nos représentants occupaient une place prépondérante et en ce qui concerne particulièrement la Classe 91 qui traite du tabac et des industries qui s'y rattachent, le groupe français offrait un intérêt puissant.

Nos plus vieilles maisons, les plus considérables, les plus renommées avaient tenu à contribuer au succès de la fête et toutes s'étaient efforcées, dans des ordres divers, sous des aspects variés et nouveaux, à présenter leurs produits de la manière la plus ingénieuse.

La Section française dont l'organisation avait été confiée à des hommes du plus haut mérite, puisque nous y voyons figurer M. Michel Abadie comme président de la Classe 91, M. Jules Cahen à titre de vice-président et M. Edmond Hatterer faisant office de secrétaire-trésorier, la Section française, disons-nous, s'offrait dans un cadre délicieux : des vitrines Louis XVI, acajou et or, développaient leurs lignes simples et riches au long de salles admirablement aménagées où un vélum transparent laissait filtrer une lumière blonde mettant en valeur les objets exposés.

La Classe 91 comprenait les producteurs de tabac en tant que plante cultivée au point de vue industriel, puis les fabricants de tabac, c'est-à-dire les industriels qui se sont donné pour mission de préparer la feuille de tabac, de la couper, de la rouler, de la hacher, soit qu'il s'agisse d'approvisionner le fumeur, le chiqueur ou le priseur. Enfin, une place non moins importante était réservée aux industries ayant des rapports avec l'exploitation, la préparation ou la vente du tabac : papiers à cigarettes, machines à rouler les cigarettes ou à préparer les cigares, fabriques de pipes ou d'articles de tabletterie, etc., etc.

Le tabac dont il est fait mention lors de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, en 1492, n'acquit droit de cité et ne pénétra dans nos mœurs que vers 1560. Depuis cette époque le chemin qu'il a parcouru est considérable ; d'abord employé à titre de médecine, comme calmant, notre

humaine nature eut vite fait d'y découvrir un charme qu'elle transforma bien-tôt en besoin. Réservé tout d'abord à une classe privilégiée, et malgré les embûches auxquelles il fut en butte, il conquit rapidement le peuple et son empire s'étendit à toute la terre.

Et cependant, curieuse est cette histoire toujours la même de la première pipe, fumée en cachette, loin des yeux maternels : le débutant tirant consciencieusement sur le mince tuyau de terre (car ses débuts sont modestes, l'écumé serait trop coûteuse !), se grise des énormes volutes qui s'échappent du fourneau de son engin. D'abord triomphant, l'air d'un matamore, notre débutant, souvent un bambin, se sent grandir à chaque aspiration de l'âcre parfum. Il ne rejette pas la fumée, il s'en gonfle ; ce n'est pas du bonheur qu'il ressent, c'est de l'orgueil ; le bambin est homme. Tout à coup, un trouble profond l'émeut, un brusque sursaut le secoue, sa face pâlit, l'homme s'effondre et l'enfant reste, hélas ! Très malade. Oh ! Rien de grave, il y reviendra, il reprendra sa pipe, la bourrera et cette fois la fumera jusqu'au bout sans sourciller. Il aura définitivement vaincu le dieu malin qu'est le tabac et sera un client fidèle de la Classe 91.

Un client qui passe par de telles épreuves ne peut que vous rester fidèle et, Dieu merci, bien rares sont ceux qui s'échappent, après y avoir goûté, au charme consolant de la divine fumée, que le tabac soit riche en arômes pénétrants comme le Scaferlati, ou chargé des lourds parfums de l'Orient comme le Lataquié.

Il est curieux d'examiner les multiples formes sous lesquelles se consomme la plante à Nicot, la variété des procédés que l'homme a inventés en vue de satisfaire à son penchant devenu pour lui un besoin. Évidemment, nous faisons abstraction des non-fumeurs, nombre réduit, qui, à nos yeux, ne compte pas.

Tout d'abord ce furent les feuilles de la plante qui, une fois séchées, procurèrent en brûlant les premières sensations agréables au fumeur. Puis, celui-ci, poussé probablement par les circonstances, en vint à savourer le goût de l'herbe à Nicot en la plaçant dans sa bouche et en la mâchant longuement pour en extraire tout le suc aromatique ; à côté du fumeur, voici donc le chiqueur. Non content de ces deux manières de déguster le tabac, cependant bien différentes l'une de l'autre, il en inventa une troisième et après avoir respiré la fumée, savouré le goût de la plante, il se l'introduisit dans le nez sous forme de fine poudre aromatique pour en apprécier le parfum piquant : le priseur était né.

Si nous examinons l'une après l'autre ces trois classes de consommateurs, nous verrons tout d'abord que le fumeur, celui qui apprécie le tabac en en brûlant les feuilles préalablement séchées et coupées, varie ses plaisirs et a des exigences multiples auxquelles les participants de la Classe 91 s'efforcent de satisfaire. C'est leur rôle et tous s'ingénient à l'envi à découvrir le penchant du consommateur pour le flatter et lui procurer le maximum de jouissance

que peut donner une bonne pipe, un fin cigare ou une menue cigarette.

En premier lieu, nous assisterons aux recherches si délicates des meilleurs plants de tabac.

Tous les pays seront fouillés et chacun d'eux paiera son tribut : l'Amérique nous donnera ses tabacs de Virginie, du Kentucky, de l'Ohio, du Maryland, si appréciés ; le Brésil fournira des sortes excellentes dont la majeure partie sera utilisée dans l'intérieur des cigares, alors que Sumatra et Java livreront principalement de petites feuilles de couleur claire qui serviront à habiller le cigare, à le parer. La France, où chaque plant de tabac croît sous l'œil vigilant de la Régie ; la Belgique, où la culture se fait librement, la Bulgarie, la Chine, le Canada, Cuba et l'Égypte, de l'est à l'ouest, du nord au sud, toutes les contrées du globe viendront apporter leur contribution : la Turquie d'Asie nous grisera de ses blonds tabacs aromatiques qui, mêlés à ceux de notre vieille Europe, donneront, par des mélanges savants, ces mixtures vraiment idéales capables de répondre aux exigences des plus raffinés.

Le tabac ainsi choisi, sélectionné, coupé en brins longs et fins ou haché en menus morceaux est offert à la consommation de façons aussi variées qu'ingénieuses. De petits paquets élégamment étiquetés contiendront le produit prêt à garnir la pipe ou à gonfler la cigarette. Rien que pour ces paquets, que d'initiative, que d'esprit, que de recherches pour attirer l'acheteur, retenir son attention, la fixer, enlever son suffrage. Tout cela fait partie de la tâche que s'est assignée le fabricant de tabac ; c'est lui qui, dans ses ateliers, après avoir préparé les feuilles, les avoir découpées, confie la masse du tabac à une nuée d'ouvrières qui vont le peser, le presser et l'emmailloter dans sa robe finale sous laquelle il doit être offert au public.

Le progrès aidant, la main de l'ouvrière a été remplacée dans nombre de manufactures par des machines de haute précision qui, avec une rapidité et une habileté sans égales, prennent le tabac, le pressent, le pèsent et l'empaquettent prêt à être livré à la consommation sans autre concours de la part de l'industriel, que l'apport des matières premières nécessaires à la confection du paquet.

Fumeurs de pipes ou fumeurs de cigarettes roulées à la main sont donc approvisionnés sous cette forme. Mais il nous reste à satisfaire les consommateurs de cigares, si nombreux, si exigeants, mais aussi, nous devons le reconnaître, si bons clients, car ils acceptent de payer fort cher le cigare de leur choix, qui répond à leur goût préféré. Or, l'industrie des cigares a pris un développement considérable en Belgique et la Classe 91 ne comptait pas moins de 85 maisons belges offrant au public sous les aspects les plus alléchants des cigares de toutes formes, de tous volumes dans les qualités les plus variées, allant du modeste cigare à un sou consommé par l'ouvrier et le petit artisan, au somptueux coronas bagué d'or et de rouge, réservé à la classe riche.

H Que de petites mains concourent à la confection de ces cigares. Ce sont des milliers et des milliers d'ouvrières qui, du matin au soir, non seulement en

Belgique où il s'en fabrique des millions, mais encore aux quatre coins de l'Europe et en Amérique, et à Cuba, que les feuilles se roulent sous les mains agiles, se gaignent d'une enveloppe fine et délicate faite d'une feuille choisie entre toutes, s'ornent d'un anneau de papier imprimé des couleurs les plus vives, donnant ainsi les cigares élégants qui une fois couchés dans leur boîte de hêtre ou de cèdre viendront solliciter l'acheteur dans nos boutiques les mieux achalandées.

Que de jeunes filles, que de femmes mariées, que de chefs de famille vivent de cette industrie ! C'est par millions qu'on pourrait les compter. Et nous pourrions dire que l'industrie du tabac étant très prospère, les ouvriers et ouvrières qui y sont employés jouissent d'une situation privilégiée, car le patron gagnant largement sa vie, paie bien et sait se montrer libéral. Aussi, est-il aisément de constater que les grèves qui s'acharnent sur tant d'industries ne sévissent jamais dans celles qui touchent à la Classe des tabacs ou ses dérivés.

A côté de l'industrie du tabac proprement dite se développent tout naturellement deux autres entreprises qui en sont le complément tout naturel.

Le tabac coupé et haché demande à être fumé soit dans une pipe, soit enroulé dans une mince feuille de papier pour nous donner la cigarette.

Or, fabricants de pipes et fabricants de papiers vont également se faire les dévoués serviteurs des consommateurs de tabacs.

En Belgique, comme en France, comme un peu partout en Europe, l'industrie de la pipe est florissante. Et nous allons voir défiler sous nos yeux dans cette belle Exposition de Gand, les modèles les plus variés : courte pipe anglaise ramassée et trapue en racine de bruyère avec embout de corne, pipe en terre faite d'un kaolin immaculé, bouffarde allemande au fourneau profond comme un puits, élégante pipe en écume aux proportions harmonieuses s'ornant d'un embout fait d'un ambre précieux ; là encore, chaque classe de la société a de quoi satisfaire sa passion, les plus pauvres comme les plus riches vont pouvoir sacrifier à leur inclination et avec une pipe, un peu de tabac, lancer dans l'air le petit nuage bleu consolateur.

Il nous reste à parler de la menu cigarette, si légère, si mince et cependant si bienveillante à ceux qui ont besoin de rêver ou de se distraire. Le papier servant à rouler les cigarettes est fabriqué en France pour la majeure partie. Il est livré tantôt sous forme de longs rubans enroulés en bobines et destinés à être utilisés sur des machines, tantôt en petits feuillets assemblés sous une légère couverture imprimée donnant ainsi naissance à ce que nous appelons couramment le cahier de papier à cigarettes.

Dans le premier cas, c'est-à-dire, quand le papier devra servir à confectionner des cigarettes mécaniquement, la bande de papier, longue de plus de 1 500 mètres et enroulée sur elle-même sous forme de bobine, sera placée sur une machine en même temps qu'un tapis de tabac s'apprêtera à l'autre extrémité. La machine étant mise en mouvement, le tabac est entraîné régulièrement

sur une sorte de chemin roulant ; il vient se placer au-dessus du papier qui, sous l'action d'organes minuscules, se creuse, enserre le tabac dans sa gaine de neige et l'entraîne en un mince rouleau dont les bords ont été sertis en cours de route. Il ne reste plus qu'à sectionner le rouleau pour obtenir des cigarettes. Cette opération se fait avec une extrême rapidité, car le rouleau courant très vite donne en une heure la longueur suffisante à la confection de 30 000 cigarettes. Il faut donc qu'un couteau, tournant à une vitesse vertigineuse, vienne en une heure trancher 30 000 fois le rouleau de tabac et sa mince enveloppe de papier blanc.

S'il existe une classe de fumeurs qui se contente des cigarettes faites à la machine, il en est une autre qui pousse le raffinement jusqu'à vouloir confectionner elle-même ses cigarettes. Elle y trouve ce double plaisir : d'acheter le tabac qui lui plaît, de le voir, de le palper, d'en respirer le parfum, d'en vérifier la qualité, puis de procéder à cette action si sérieuse si importante : le roulage de la cigarette. Il y a là évidemment des nuances qui ne sauraient échapper à toute personne ayant quelque peu goûté au plaisir de faire soi-même la cigarette. Pour beaucoup, la cigarette ainsi faite est une création, une œuvre personnelle, c'est le mets délicat qu'on va déguster, et quel saveur n'aura-t-il pas, comparé au plat du voisin préparé en masse pour M. Tout-le-Monde ! Le fumeur de cet ordre sera le dévot, le fidèle, réclamant toujours son même tabac, son même papier. Inutile de lui demander de varier le choix des produits qu'il emploie, il vous répondra qu'il détient les meilleures cigarettes qui soient au monde et qu'il n'en veut point d'autres.

Pour donner à ce fumeur le papier qu'il désire : mince et solide tout à la fois, les fabricants se sont surpassés et sont arrivés, grâce à un machinisme aussi compliqué que coûteux, à livrer une feuille d'une blancheur parfaite, d'une résistance considérable et dont le poids n'excède cependant pas 13 grammes le mètre carré. Ils ne s'en tiennent pas du reste toujours là, et, par un tour de force vraiment surprenant, ils peuvent fabriquer du papier encore plus mince. En certaines circonstances, ils n'hésitent pas à jouer la difficulté et à produire un tissu si aérien que le poids ci-dessus de 13 grammes se trouve abaissé à 8 grammes seulement le mètre carré.

Les Français sont passés maîtres dans l'art de fabriquer les papiers à cigarettes et ils détiennent une bonne partie de la consommation mondiale de cet article.

C'est par centaines de millions de cahiers qu'ils écoulent chaque année leurs produits sur la surface du globe, donnant à chaque pays, sous forme d'un petit livret, le papier spécial, ou blanc, ou crème, ou brun chargé de réglisse, susceptible de plaire au consommateur.

Là ne se résument pas toutes les industries annexes du tabac. Il en existe d'autres insoupçonnées qui, sans avoir pris une part directe à l'Exposition de la Classe 91, ont cependant contribué à la confection de quelques-uns des articles qui y sont exposés : nous n'en voulons pour preuve que cet accessoire infime, le

mince caoutchouc qui vient assurer la fermeture de certains cahiers à cigarettes. Se douterait-on que des usines d'une réelle importance vivent et prospèrent de cet élément, en apparence si étranger au tabac ? Et, cependant, la réalité veut qu'il en soit ainsi. Un fabricant de cahiers à cigarettes utilisera facilement dans une seule journée de travail 50 à 60 000 mètres de caoutchouc ; or, le tissage d'un fil ayant une pareille longueur nécessitera, outre un outillage perfectionné comprenant quantité de métiers, de nombreux ouvriers et ouvrières. La matière élastique elle-même, le pur Para, entrant dans la composition du tissu, se chiffrera chaque année par des milliers de kilos. Nous ne parlerons pas de l'imprimeur, du fabricant de carton, de papier d'emballage, et de bien d'autres qui, pour un détail d'ordre, à première vue insignifiant, prêteront leur concours à la présentation, à la mise en vente ou à la consommation du tabac, et en retireront un juste profit.

Nous avons parlé tout à l'heure des différentes sortes de fumeurs ; examinons si vous le voulez bien les autres passionnés du tabac : les mâcheurs de tabac, ceux qui chiquent. Ils ont le palais délicat et si, dans les salons de notre vieille Europe, on ne voit que de rares chiqueurs, il n'en est pas ainsi dans la jeune Amérique et il est fréquent d'assister à ce spectacle, pour nous original, d'un homme parfaitement éduqué, mis avec une recherche du meilleur ton, assis à son bureau de Broadway, mâchant et remâchant la plante brune. L'un de nos bons amis, parfait gentleman, qui se livrait à ce sport, prétendait que c'était là vraiment la seule façon de goûter le tabac, de l'apprécier, de l'analyser, d'en dégager le fin du fin.

L'habitude de chiquer est surtout répandue en Europe dans cette classe des travailleurs où les mains étant presque toujours occupées, il est difficile à l'homme de rouler la cigarette et de la porter à sa bouche. Une chique bien savoureuse est autrement commode, moins encombrante et ne paralyse pas surtout les mouvements qui restent libres.

Que vont faire nos fabricants de tabac pour conquérir cette clientèle particulière si différente de la première ? Quoique le tabac en minces filaments soit fréquemment employé pour la confection d'une chique, on a trouvé préférable de présenter, sous une forme nouvelle, les feuilles séchées. Nous allons voir apparaître le rôle de tabac à chiquer, c'est-à-dire une sorte de corde dont l'âme centrale composée de tabac ordinaire est enrobée d'une feuille un peu plus délicate destinée à habiller et à parer la marchandise. Des machines spéciales existent pour cette fabrication dont la vente s'étend au monde entier, les marins ayant vulgarisé l'usage du rôle avec une rapidité inouïe qui n'a pu que réjouir les fabricants de cet article.

Il nous reste à parler des priseurs qui absorbent le tabac par le nez. Là encore, les moyens les plus étranges vont être mis en œuvre pour varier le plaisir et les fabricants, toujours à l'affût du désir spécial à satisfaire, vont s'ingénier à découvrir la meilleure façon d'exploiter une faiblesse.

Ils vont se préoccuper de développer, dans le tabac, cet arôme puissant

pénétrant qui monte au nez, qu'on appelle le piquant, et sans entrer dans des détails d'un ordre trop technique, nous dirons que le tabac destiné au priseur est soumis à deux fermentations successives qui, pour être menées à bien, ne demandent pas moins de quatorze à quinze mois. Au cours de ces fermentations, le tabac perd une partie de sa nicotine, ce qui met en valeur les diverses essences, les multiples éthers renfermés au sein de ses tissus, et acquiert toutes les qualités recherchées du priseur.

Les feuilles de tabac ainsi préparées sont râpées en une poudre fine qui, introduite dans le nez, décongestionnera le cerveau, guérira des migraines, rendra la santé au genre humain, car il n'est pas inutile de rappeler que, si le tabac a trouvé et trouve encore nombre de détracteurs, il fut un temps où son crédit était fort grand auprès de MM. les médecins eux-mêmes, qu'il fut recommandé à la reine Catherine de Médicis pour les maux de tête dont elle était affligée et qu'à cette époque on le désignait sous les vocables les plus respectueux : panacée antarctique, herbe à tous les maux, médicée, herbe sainte, etc., etc.

Quoi qu'il en soit, il est avéré, à l'heure actuelle, que la consommation du tabac, réduite à des proportions raisonnables, ne saurait en aucun cas nuire à la santé.

Que cette consommation ait lieu sous une forme ou sous une autre, qu'il s'agisse du fumeur, du priseur ou du chiqueur, de quels bienfaits ne sommes-nous pas redevables au tabac : la bonne pipe, fumée religieusement, prédispose aux longues méditations, le cigare est un compagnon précieux et la blanche cigarette, vive, alerte, est un brin de poésie au milieu de l'activité folle où nous nous dépons journellement. Si paradoxalement puisse paraître cet immense effort destiné à s'évanouir en fumée, nous sommes bien obligés de reconnaître le rôle important que joue le tabac dans notre société moderne, puisque derrière lui, nous voyons une armée formidable de travailleurs appliqués à le cultiver, des légions d'ouvriers employés à le préparer et des nuées d'ouvrières occupées à le transformer. D'une part, satisfaction morale pour celui qui le consomme, d'une autre, vie assurée à une foule de vaillants artisans.

Là ne s'arrêtent pas les bienfaits du tabac. Il intervient comme un facteur important dans nombre de budgets gouvernementaux et, dans tous les pays où un monopole le concernant est institué, c'est plusieurs centaines de millions qui, chaque année, tombent dans les caisses publiques. Un objet comme le tabac devenu de première nécessité, tout en ne l'étant pas, donnant lieu à la perception facile d'un impôt énorme, est un objet précieux entre tous, qui a droit à tous nos égards. Il remplit un véritable rôle économique et social et nous ne pouvons en envisager la disparition ou la suppression sans entrevoir quelles conséquences énormes, quelles répercussions imprévues cela aurait dans notre organisation, quel trou cela creuserait dans notre budget, quelles industries cela mettrait à néant !

Considérons, par exemple, la France qui vend environ annuellement, en tabacs de toute sorte, pour	510.000.000 de francs
et ne dépense que.....	100.000.000 —
Touche un profit net de.....	410.000.000 —

Toutefois, il serait téméraire de penser qu'un gouvernement peut augmenter à l'infini le poids de cet impôt. Supporté de gaieté de cœur et sans trop de récriminations par les fumeurs, on ne doit pas oublier en effet qu'ils sont libres de s'en affranchir en ne fumant pas; il y a quelques années, le gouvernement français eut l'occasion d'en faire l'expérience : ayant décidé de diminuer le poids des paquets de tabac tout en maintenant le prix initial, la conséquence ne se fit pas attendre, immédiatement la vente diminua ; les fumeurs s'étaient résolument mis en grève ou du moins avaient restreint leur consommation, ce qui était plus grave parce que la désaffection pouvait être durable. L'État s'aperçut bien vite du résultat néfaste de sa mesure, du déficit considérable de ses recettes et revint sagement au prix d'antan, ce qui amena la reprise immédiate de la vente.

Grâce à l'obligeance de la direction générale des manufactures de l'État, nous avons sous les yeux le tableau synoptique donnant année par année depuis juillet 1811, époque de l'établissement de la fabrication et de la vente exclusives du tabac, le produit des ventes, le montant des dépenses, les changements survenus dans le capital de la régie et le bénéfice net.

Sans vouloir vous imposer la lecture de tous ces chiffres, nous en détaillerons cependant quelques-uns de suggestifs et qui donnent une idée de l'importance des revenus fournis par le tabac.

Si, par exemple, les bénéfices nets, en 1815, ne s'élevaient qu'à 32 000 000 de francs, nous les voyons dix ans plus tard, en 1825, atteindre 44 000 000 ; franchissons une période de vingt-cinq ans et nous les trouvons avoisinant 95 000 000 ; nous n'étions alors qu'en 1850. D'un bond, allons à 1900 ; ils ont plus que triplé, puisque nous enregistrons la somme de 334 000 000. Enfin, en 1911, dernière année dont nous possédions le résultat, nous sommes arrivés à 415 000 000. Maintenant, si nous additionnons tous ces millions de bénéfices depuis 1811, nous atteignons 18 000 000 000 de francs.

Or, ces 18 000 000 000 ne représentent que le profit net, encaissé par l'Etat.

Si l'Etat a gagné autant d'argent, il n'a pas été sans en faire profiter un personnel très nombreux, et sans compter les 12 000 débitants de tabac qui se chargent d'écouler les tabacs, cigares et cigarettes en France, les manufactures et magasins de l'Etat possèdent un personnel de près de 17 000 employés ou ouvriers, qui, sous le régime du monopole, ont trouvé dans l'administration un employeur qui ne connaît pas le chômage et qui, s'il ne donne pas toujours les salaires les plus élevés, assure du moins à ceux qui le servent

loyalement une existence exempte des multiples soucis qui assaillent les ouvriers de l'industrie ordinaire.

Jetons un regard sur le développement des ventes des cinq dernières années en France.

Nous voyons que la consommation du cigare qui, en 1907, était de 52 500 000 francs, n'a guère progressé, puisque cinq ans plus tard, en 1911, nous la trouvons à 55 000 000, et durant cette même période, l'avance qui fut prise le fut au profit de la production française qui enregistra une augmentation dans son chiffre d'affaires, alors que l'importation des cigares étrangers rétrogradait de quelques centaines de mille francs.

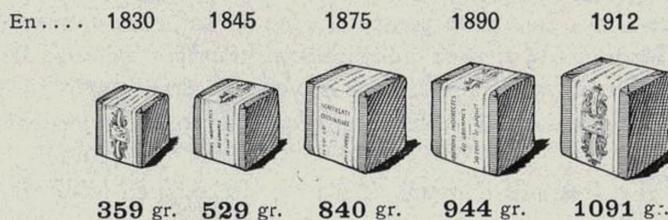
La cigarette toute faite par l'État est en progression régulière et dans cette même période de cinq ans dont nous parlons plus haut, qui embrasse les années de 1907 à 1911, nous le voyons accroître son bénéfice annuel de plus de 20 000 000 de francs. Il en est de même pour les scaferlatis servant à la pipe ou à la cigarette roulée à la main : chaque année montre une avance dans les bénéfices et c'est par 284 000 000 de profit que se clôture l'année sur ce genre de tabac seulement.

Enfin, si nous abordons les rôles et carottes, nous nous trouvons en présence d'une stagnation de mauvais augure : les rôles accuseront un recul d'environ 1000000, tandis que les carottes ne progresseront que de 700000 francs.

A la suite des considérations auxquelles nous venons de nous livrer, il ne sera peut-être pas sans intérêt de matérialiser pour ainsi dire la marche constamment ascendante de la consommation du tabac en France.

Le tableau ci-dessous va nous en montrer les étapes successives :

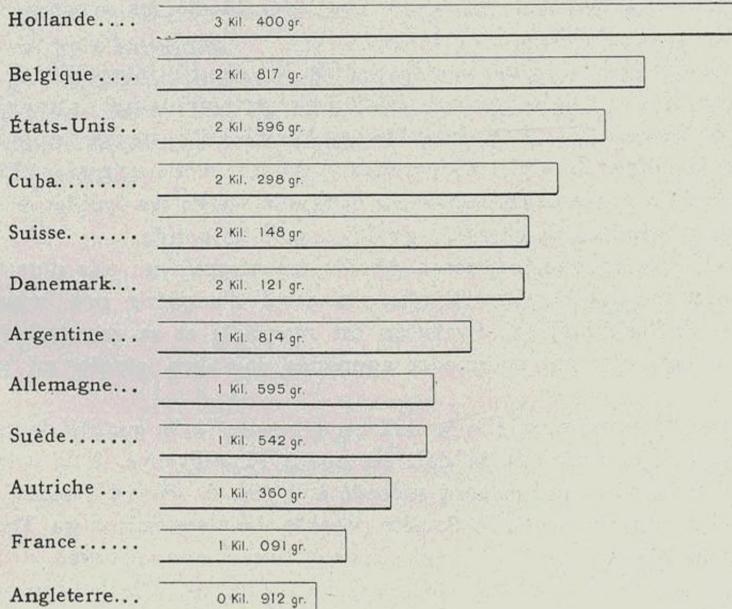
CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE EN FRANCE PAR TÊTE D'HABITANT



Devons-nous conclure de ce tableau que l'année 1912 marque un point culminant ? que notre organisme ne saura pas supporter une consommation plus intense et que nous allons voir cette belle progression s'acheminer vers un fléchissement de mauvais augure ? Rien n'est moins probable, et pour

justifier pareille opinion nous demanderons la permission de mettre sous les yeux du lecteur un second graphique plus suggestif que le premier, où nous allons nous rendre compte du rang occupé par le Français parmi les fumeurs des grands pays du monde.

**CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DU TABAC
SOUS TOUTES SES FORMES
PAR TÊTE D'HABITANT DANS LES PAYS CI-DESSOUS**



Dans ce tableau, où il ne nous a été possible de faire figurer que les pays où il existe un service de statistique, nous occupons péniblement le onzième rang avec une consommation qui n'atteint pas le tiers de celle d'un Hollandais ou la moitié de celle d'un Américain des États-Unis.

Plus modérés dans nos appétits, le climat lui-même agissant peut-être à notre insu sur nos penchants, il se peut que nous n'arrivions pas à battre le record de la consommation, mais il est très vraisemblable que le tabac verra durant de longues années encore sa vogue s'étendre dans notre beau pays et que nos budgets trouveront d'abondants revenus dans l'exploitation d'un monopole qui fait à l'heure actuelle partie de l'organisme même de la France.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PAPIERS ABADIE

130-132, avenue Malakoff, Paris.

Dans une superbe vitrine aménagée avec autant d'art que de goût et qui attirait tous les visiteurs, cette maison, qui est la plus ancienne du monde entier dans l'industrie du papier à cigarettes et dont la réputation n'est plus à faire, exposait ses papiers à cigarettes en cahiers pour tous pays, en tubes avec impression, à bouts dorés, bouts liège, tubes de toutes sortes si élégants et si pratiques, en bobines et en rames.

Depuis un siècle et demi, de père en fils, les Abadie fabriquent le papier à cigarettes. En 1783, le bisaïeu de l'administrateur actuel introduit cette industrie en France. En 1824, Jean-Michel Abadie a l'heureuse inspiration de supprimer la colle et le papier à cigarettes prend une réelle extension. En 1842, Joseph Abadie a l'idée de confectionner des cahiers avec des feuilles découpées à l'avance et, dès lors, la cigarette avait conquis le monde.

Depuis cette époque, la maison Abadie, transformée un peu plus tard en Société anonyme des Papiers Abadie, n'a cessé d'acquérir une importance croissante. Aujourd'hui, sa réputation est mondiale et sa marque "Papier Abadie" universellement connue et appréciée doit être placée au premier rang.

Cet essor merveilleux, elle le doit certainement à la qualité de ses produits tous parfaits, mais elle le doit surtout à l'intelligence, à la science, à l'énergie des hommes qui se sont succédé à la tête de cette Maison.

Les trois machines que la Société possède dans ses usines du Theil-sur-Huisne et de Masle (Orne), d'Avezé (Sarthe), livrent annuellement à la consommation plus de 700 000 kilos de papier à cigarettes. Elle occupe plus de 600 ouvriers et ouvrières et emploie le matériel le plus perfectionné. Une cité ouvrière est mise à la disposition du personnel des usines qui participe aux bénéfices.

Les papiers fabriqués aux usines sont façonnés, transformés en cahiers de toutes sortes, en tubes élégants, au siège même de la Société, 130-132, avenue Malakoff, dans un des quartiers les plus beaux et les plus aérés de la capitale. Les ateliers où s'opèrent ces différentes transformations comptent un nombreux personnel dirigeant plus de 150 ouvriers et ouvrières.

La Société anonyme des Papiers Abadie représentée par son administrateur délégué, M. Michel Abadie, a été membre du Jury, hors concours à l'Exposition universelle de Paris (1889), Grand Prix, Paris (1900), hors concours, membre du Jury, Saint-Louis (1904), Grand Prix, Liège (1905), Bordeaux

(1907), Londres (1908), Saragosse (1908), Bruxelles (1910), Turin (1911), enfin Gand (1913) où M. Michel Abadie était président de la Classe 91.

En 1888, l'administrateur précédent, M. Egbert Abadie, décédé récemment, reçut la croix de la Légion d'honneur. Il a été remplacé depuis bientôt vingt ans par son frère, M. Michel Abadie, vice-président de la Chambre syndicale des Tabacs, expert en douane, conseiller du commerce extérieur de la France, maire du Theil et conseiller général de l'Orne. Administrateur habile autant que commerçant avisé, M. Michel Abadie a donné à la Société durant ces dernières années un essor prodigieux. C'est lui qui a fondé à Vienne (Autriche) une Société des Papiers Abadie qui, en très peu de temps, a pris un développement extraordinaire. Plus de 600 ouvriers et ouvrières sont employés à Vienne à façonner le papier importé des usines de France et qui, transformé soit en cahiers soit en tubes, est vendu dans toute l'Europe centrale où la marque Abadie est prépondérante.

Ce développement merveilleux des affaires d'exportation de sa Société, les comptoirs et les agences qu'il a créés un peu partout à l'étranger ont valu à M. Michel Abadie, depuis déjà quelques années, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

G. BESSARD

Clermont-Ferrand.

Dans une élégante vitrine, cette Maison expose :

1^o De petites machines rapides, commodes, pratiques, permettant de rouler jusqu'à 800 et 1 000 cigarettes à l'heure ;

2^o Des spécimens de tubes en papier employés sur ces machines ;

3^o Une série de boîtes de 20 cahiers à cigarettes contenant en même temps un étui en cuir de Russie du meilleur goût destiné à protéger le cahier à cigarettes en cours de consommation ;

4^o Enfin une fort belle collection de pipes en racine de bruyère et en écume vient compléter cet ensemble déjà fort intéressant. Pipes de tous modèles; la plupart sont munies d'un dispositif ingénieux qui empêche la nicotine de venir souiller les lèvres du fumeur.

Les magasins et ateliers de M. Bessard occupent une superficie de plus de 2 000 mètres carrés; toutes les machines sont mues à l'électricité.

M. G. Bessard, déjà détenteur d'une médaille d'or à l'Exposition de Turin, obtient à Gand le diplôme de grand prix.

PAPETERIES D'ODET : R. BOLLORÉ

par Quimper (Finistère).

L'usine d'Odet a été fondée en 1825 par MM. LEMARIE et G. BOLLORÉ. C'est à Odet qu'a été établie et qu'a fonctionné la première machine à papiers, ainsi que s'est plu à le constater le Jury de 1884.

Fabriquant uniquement les papiers à cigarettes en rames, en rouleaux et en bobines, cette usine occupe plus de 150 ouvriers et ouvrières et malgré une production intense, les affaires allant toujours se développant il a fallu adjoindre à ce centre de fabrication une autre usine, dite de Cascadec, dans le Finistère, qui, reconstruite et remise complètement à neuf, vient donner son appoint indispensable à la bonne marche de cette industrie très prospère.

Titulaire de nombreuses médailles d'or et d'argent, M. R. Bolloré s'est vu attribuer à l'Exposition de Gand le grand diplôme d'honneur, juste récompense des efforts qu'il n'a cessé de fournir dans la voie du progrès.

**SOCIÉTÉ ANONYME
DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
BRAUNSTEIN FRÈRES**

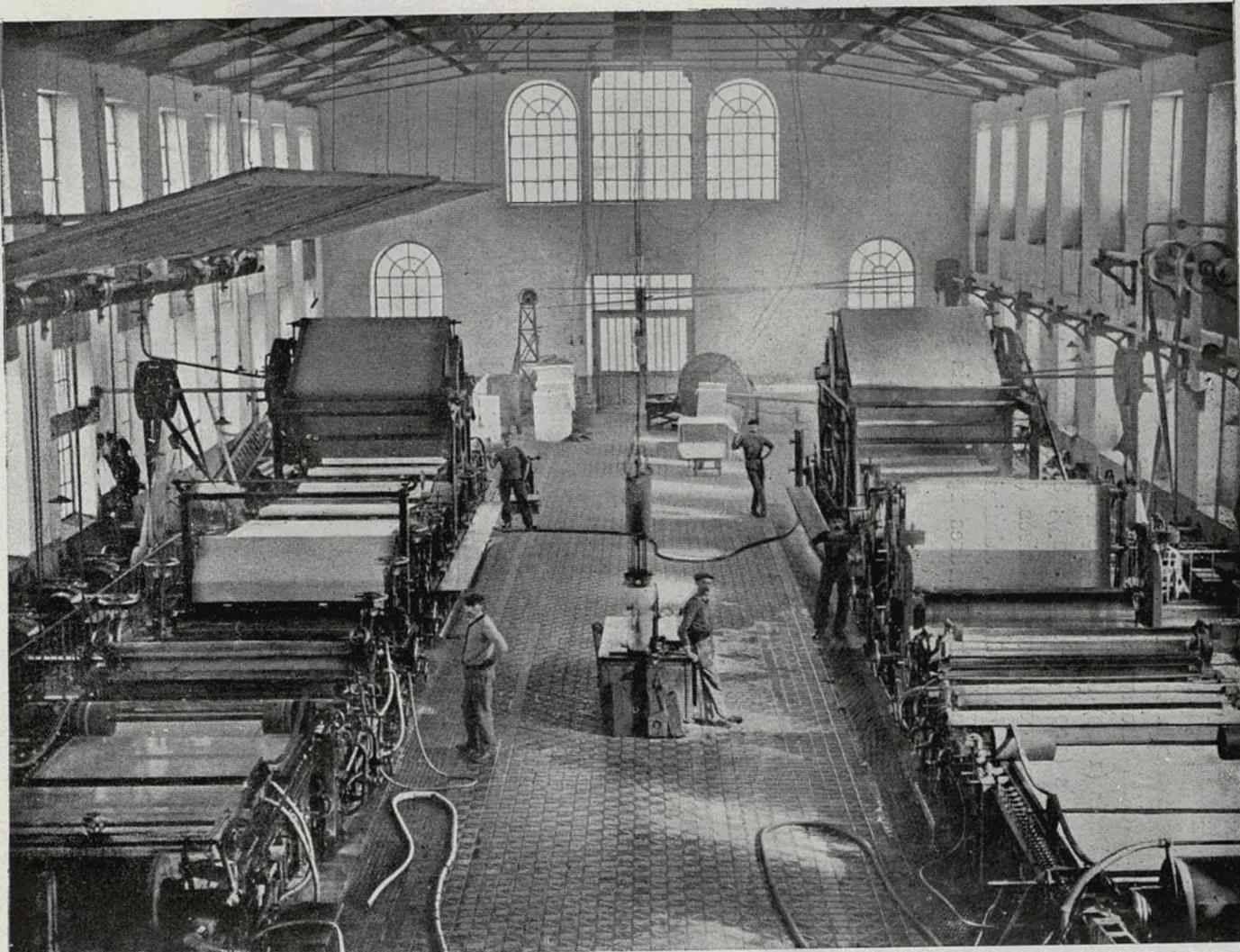
La SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BRAUNSTEIN frères, siège social, 83, boulevard Exelmans, Paris, expose un gracieux ensemble des cahiers qu'elle livre actuellement aux consommateurs des cinq parties du monde, de ses bobines et de ses rames.

Sans cesser de fabriquer ses anciennes marques : "Les dernières Cartouches" et "Dorobantul" qui ont assuré sa renommée, la Société produit en quantité croissante le cahier "Zig-Zag" dont le système automatique de distribution et la qualité du papier ont fait le succès.

Le papier à cigarettes employé dans la confection des cahiers ou livré sous toute autre forme, provient de l'usine de Gassicourt, près Mantes (Seine-et-Oise), construite en 1891 sur un terrain remarquable par l'abondance et la qualité de ses eaux de sous-sol. Cette usine va sous peu être doublée d'une puissante installation à Elbeuf-Saint-Aubin (Seine-Inférieure). Les machines à papier actuellement au nombre de cinq et produisant environ 7 tonnes de papier par jour, seront portées au nombre de sept et fabriqueront près de 10 tonnes de papier par jour.

La Société anonyme des anciens établissements Braunstein frères occupe 1 300 ouvriers et ouvrières dont 550 à Gassicourt et 650 à la manufacture d'Auteuil et ce nombre va bientôt s'accroître, par suite de la mise en route récente d'une manufacture à Rouen et la mise en marche prochaine de l'usine d'Elbeuf, et atteindre 2 000 ouvriers et ouvrières.

La grande majorité du personnel de l'usine de Gassicourt est logé dans une coquette cité ouvrière où les principes les plus modernes de l'hygiène ont été scrupuleusement observés. Cette cité s'ouvre sur un square aux allées spacieuses, plantées d'arbres vigoureux. Tout près, se voit une crèche où les femmes peuvent laisser en toute tranquillité leurs enfants pendant les heures



Usine de MM. Braunschtein Frères, à Gassicourt. (Salle des Machines 3 et 4.)

de travail ; un peu plus loin, un établissement de bain-dsouches entièrement gratuit offre à l'ouvrier et à sa famille les bienfaits d'une hydrothérapie salutaire ; enfin, une société mutuelle, subventionnée par la Maison Braunstein, "La Papetière", et une coopérative d'alimentation sont florissantes et mettent à l'abri des hasards de l'existence le personnel si nombreux de l'usine.

La Société anonyme des anciens établissements Braunstein frères a obtenu : à Paris (1900) une médaille d'or, puis des grands prix aux Expositions de Saint-Louis (1904), Liège (1905), Saragosse (1908), Nancy (1909), Francfort-sur-le-Mein (1910), Buenos-Aires (1910) et Bruxelles (1910). Elle a été hors concours, M. Jules Cahen, administrateur délégué, ayant été membre du Jury aux Expositions de Londres 1908, Tunis 1911, Roubaix 1911, Turin 1911, et, enfin, Gand 1913.

Paul BRUNON

2, rue Lulli, Marseille.

M. Paul BRUNON, qui s'occupe spécialement du tabac en feuilles autant à titre industriel qu'à titre de producteur, envoya à l'Exposition de Gand une collection extrêmement riche de ses tabacs.

La Maison dont il est le chef et dont la fondation remonte à une trentaine d'années a pris très vite une place prépondérante dans le commerce des tabacs. Elle se préoccupa tout d'abord de fournir la matière première aux fabriques algériennes de cigarettes ; puis son champ d'action dut s'élargir et d'un côté elle aborda la Tunisie alors que de l'autre elle atteignait le Maroc. Non contente d'approvisionner ainsi notre colonie du nord de l'Afrique, elle fit mieux et eut bientôt la satisfaction de devenir fournisseur de la Régie française.

Chacune de ces étapes marquait un accroissement d'affaires, un perfectionnement d'ordre industriel et M. Brunon estimait ne pas devoir s'en tenir là : au cours de ces dernières années, il décida que s'il restait toujours négociant en tabacs, il se devait de cultiver lui-même la plante et de vendre ses propres produits ; c'est ainsi, qu'à côté du négociant, de l'industriel, nous allons voir le "Planteur de tabacs". L'Algérie, familière à M. Brunon, était toute désignée pour servir de champ d'exploitation et en 1907 des comptoirs se créent à Oran, de vastes entrepôts s'ouvrent dans la province d'Alger de même que dans celle de Constantine où plusieurs milliers de quintaux de tabac en feuilles de culture indigène sont traités au plus grand bénéfice des localités où ont lieu les différentes manipulations. L'ensemble de la colonie y trouve une source de prospérité non négligeable.

M. Brunon donna de cette façon une grande extension au commerce du tabac algérien dont il exporte de grandes quantités en Hollande, en Belgique, en Allemagne, voire même aux États-Unis, c'est-à-dire partout où la cigarette du Levant s'est imposée aux fumeurs ; et les pays sont nombreux où cette cigarette prend, d'année en année, de jour en jour, plus de développement.

Le tabac algérien, par sa nature, se mélange facilement à tous ceux de provenances turques, grecques ou russes et diminue leur prix de revient.

Nous ne citerons que les récompenses les plus récentes obtenues par M. Brunon :

LONDRES, 1908..... Médaille d'Or en collectivité.

BRUXELLES, 1910. Médaille d'Or (à titre individuel). Grand Prix (en collectivité).

TURIN, 1911..... Diplôme d'Honneur (à titre individuel). 

GAND, 1913..... Diplôme d'Honneur (à titre individuel) ; Diplôme de Grand Prix (en collectivité).

L. CHAMBON

70, rue de Crimée, Paris.

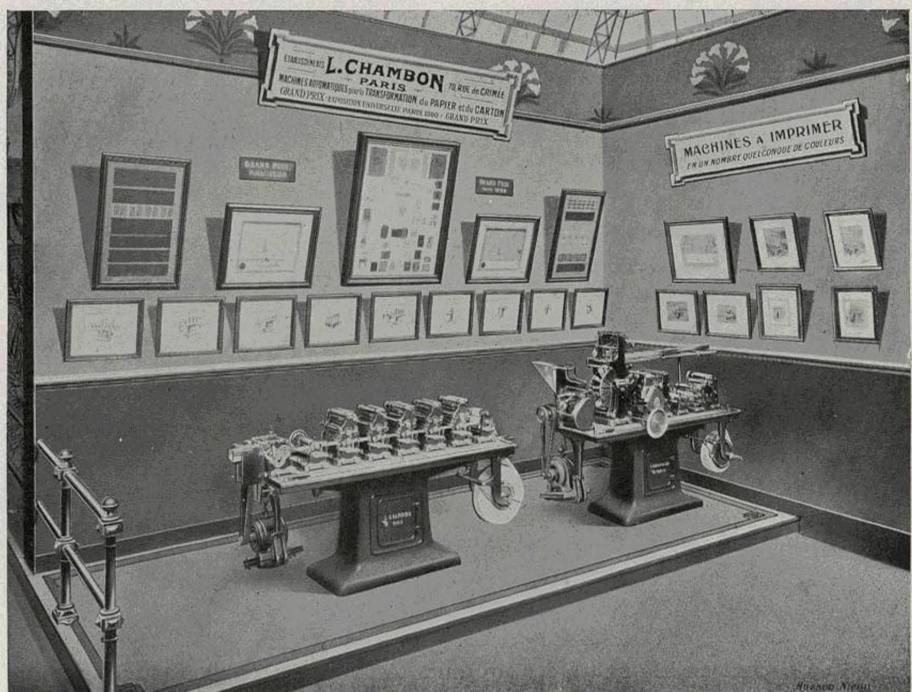
La Maison L. CHAMBON, fondée en 1887, s'est attachée dès le début à l'étude et à la construction de machines à grand rendement pour la transformation du papier et du carton.

Dans la Classe des tabacs et des industries qui s'y rattachent, M. Chambon a créé tout un outillage spécial à la fabrication des cahiers à cigarettes et parmi les machines qui sont sorties de ses ateliers, il en est de destinées à imprimer en une ou plusieurs couleurs les couvertures de cahiers brochés ou cartonnés ; d'autres permettront de façonner ces couvertures, de les gaufrer, de les découper, d'en préparer l'intérieur, d'y fixer le caoutchouc, etc., suppléeront, en un mot, à la main-d'œuvre féminine la plus experte et la plus adroite.

Véritables petites fées aux doigts agiles, les machines Chambon, tout en travaillant vite, travaillent bien ; et si leur rendement est considérable, ce n'est pas au détriment de la qualité des produits transformés, car les articles manufacturés par leurs soins touchent de près à la perfection. Qu'il s'agisse de l'enroulement du papier à cigarettes en bobines, de l'impression des couvertures de cahiers ou du cartonnage de ces derniers, les résultats sont toujours aussi satisfaisants, dépassant l'attente. Conçues d'après une méthode rationnelle, simple, logique, les machines Chambon peuvent à juste titre être revendiquées comme une claire émanation du génie de notre race. Longuement étudiées, chacun de leurs organes répondant exactement à l'effort qu'il doit fournir, il en résulte une harmonie de formes, de proportions qui leur communiquent une sorte de beauté à laquelle nous ne sommes pas insensibles et qui les fait qualifier de "vrais petits bijoux" par le public qui les contemple.

M. Chambon offre à la curiosité des visiteurs de la Classe 91 deux machines dont nous sommes heureux de pouvoir mettre les clichés sous les yeux du lecteur.

La première de ces machines, celle figurant à gauche dans le cliché n° 1, imprime en continu et rebobine un léger carton en bande. Cette bande de carton étant imprimée va être confiée à la seconde machine qui, ayant reçu une abondante provision de cigarettes toutes faites, se chargera de découper, de rainer, plier, coller le carton, le transformant de proche en proche en un élégant étui où elle introduira, avant de le clore et de le sceller, les dix cigarettes qu'il doit régulièrement contenir.



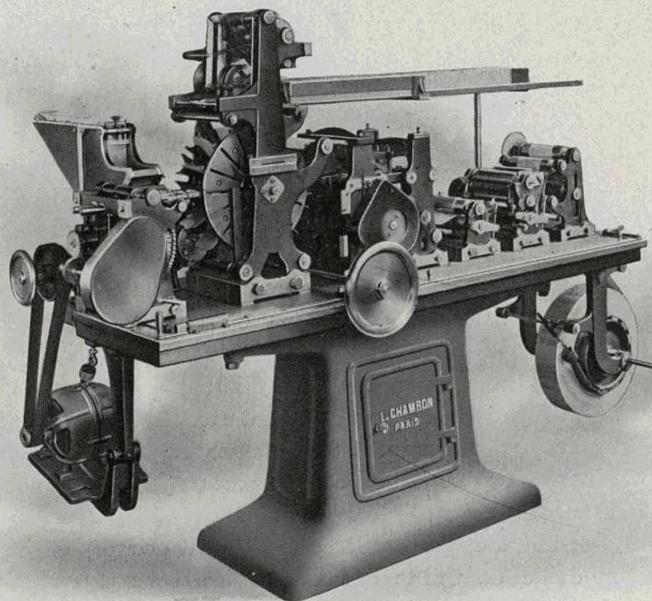
Stand de M. L. Chambon.

Toutes ces opérations se succèdent logiquement, simplement, rapidement, avec une telle régularité, une telle précision, que le spectateur est aussi charmé qu'intéressé.

Le même esprit d'ordre et de prévoyance a présidé à l'organisation et à l'administration de la Maison Chambon. De bonne heure, bien avant que la loi sur les retraites ouvrières ne fût votée, cette Maison avait institué des livrets de retraite pour ses ouvriers et employés (actuellement au nombre de 250) comptant au moins trois ans de présence dans ses ateliers ou dans ses bureaux.

Le développement incessant des affaires de la Maison Chambon, tant en France qu'à l'étranger où ses machines sont grandement appréciées, détermina récemment M. Chambon à transformer son entreprise en Société anonyme, ce qui lui permit d'appeler à la direction ses principaux et dévoués collaborateurs.

Pareil effort, couronné de pareil succès, devait trouver sa juste récompense dans les Expositions successives auxquelles la Maison Chambon prenait part



Machine L. Chambon mettant les cigarettes en étui.

et si, en 1889, à l'Exposition universelle de Paris, deux ans seulement après sa fondation, nous la voyons remporter une médaille d'argent, c'est tout de suite un grand prix qu'elle s'adjuge en 1900, dans ce même Paris, lors de notre dernière grande Exposition, pour obtenir plus tard :

LONDRES, 1908.....	2 Grands Prix.
BRUXELLES, 1910.....	2 Grands Prix.
TURIN, 1911	2 Grands Prix.
GAND, 1913	2 Grands Prix.

E. HATTERER, BLOC PERSAN

109, rue de Reuilly, Paris.

La fabrique du "Papier Persan" fut fondée en 1863 par M. Joseph HATTERER qui, le premier, livra à la consommation des cahiers de papier à cigarettes cartonnés.

De 1864 à 1903 elle fut habilement dirigée par Mme veuve Hatterer qui, à son décès, la laissa aux mains de son fils, M. Edmond Hatterer.

Grâce à l'esprit d'initiative de ce dernier, le matériel ne cessa de se perfectionner et c'est à son heureuse conception que nous voyons apparaître le "Bloc Persan" gros cahier cartonné, d'aspect si élégant où le papier, au lieu d'être collé, se trouve maintenu à l'intérieur de la couverture par une simple bande de tissu élastique. Ce procédé nouveau donna lieu à de nombreuses imitations.

Les affaires prenant chaque jour plus d'importance, les anciens ateliers de la rue Claude-Tillier, devenus trop étroits, durent être abandonnés pour être transférés à la place qu'ils occupent actuellement, 109, rue de Reuilly. Bien aménagés, parfaitement aérés, ils répondent aux exigences les plus sévères de l'hygiène moderne.

Sur les 150 ouvriers et 50 ouvrières qui y sont occupés on en compte 27 possédant la médaille de trente ans de service. On songe à l'attachement de ce personnel quand on considère que la Maison Hatterer assume tous les frais d'assurance contre les accidents ainsi que ceux funéraires.

A l'usine de Bourray, dans la Sarthe, se fabriquent les papiers à cigarettes qui seront utilisés dans la confection du "Bloc Persan" en même temps que diverses autres sortes minces, mousselines et pelures.

100 ouvriers et ouvrières y sont employés et y jouissent d'avantages analogues à ceux dont bénéficient leurs collègues de Paris.

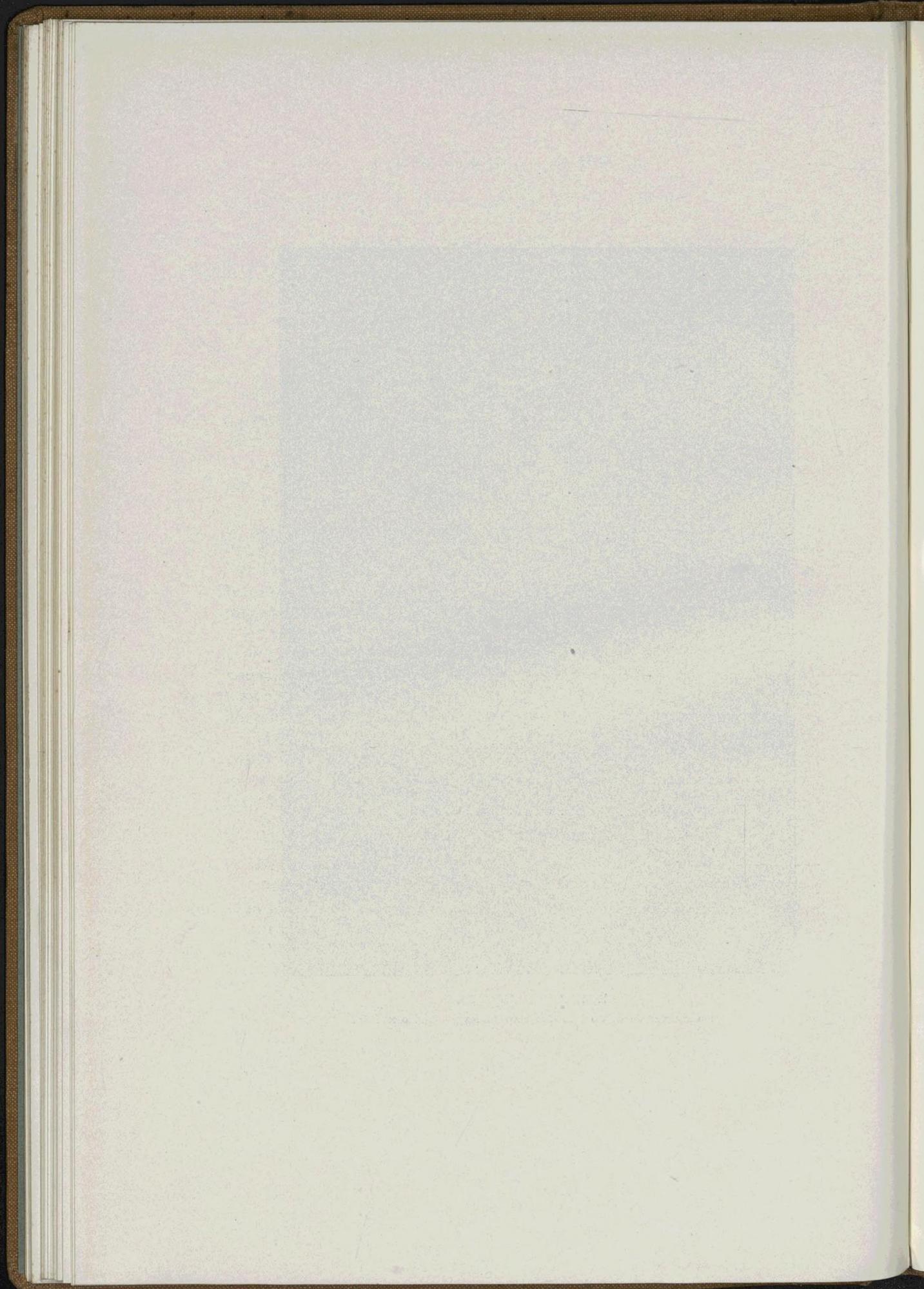
De nombreuses récompenses sont venues couronner de si brillants efforts et outre de multiples médailles de bronze, argent, or, diplômes d'honneur, la Maison Hatterer compte 15 grands prix qui consacrent sa réputation.

La Maison du "Bloc Persan" était hors concours à l'Exposition de Gand, M. Edmond Hatterer faisant partie du Jury.



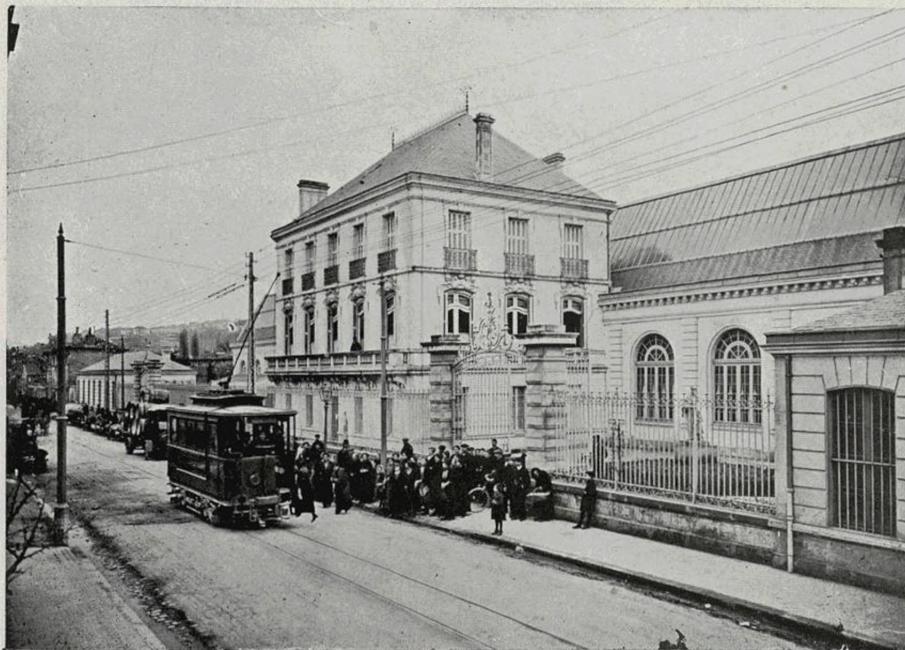
LÉONIDE LACROIX*

Fondateur de la Société des Papeteries L. Lacroix Fils.



SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION
DES PAPETERIES L. LACROIX FILS
à Angoulême.

La Charente, berceau de la papeterie en France, a vu naître le regretté fondateur de la Maison, M. Léonide LACROIX, disparu en 1906 après avoir présidé pendant de longues années aux destinées de la Société anonyme actuelle.



Usine de la Société L. Lacroix Fils, à Angoulême.

Issu d'une des plus vieilles familles papetières de l'Angoumois, il créa en 1863 un atelier de cahiers à cigarettes et dès cette époque il se préoccupa de fabriquer dans des conditions aussi avantageuses que possible le papier destiné à être encarté dans les couvertures si connues du "Riz la †".

M. L. Lacroix alla chercher, alors que l'expression était encore à naître, la "houille blanche" au pied des Pyrénées et installa dans un cadre ravissant, à Mazères-sur-le-Salat (Haute-Garonne) de puissantes usines où 6 machines à papier, actionnées par une force hydraulique dépassant 2 000 chevaux laissèrent dérouler nuit et jour sur la fine trame de leur table un papier d'une blancheur idéale, d'une minceur invraisemblable et cependant d'une résistance très grande. Aujourd'hui, sous la direction de son président,



Ateliers de la Société L. Lacroix Fils, à Angoulême.

M. R. Combès, gendre de feu M. Léonide Lacroix, la Société Lacroix va porter à 8 le nombre de ses machines à papier et cet outillage, quoique représentant un débit avoisinant 8 000 kilos par jour, sera à peine suffisant pour répondre aux commandes.

L'usine de Mazères livre des papiers à cigarettes, en rames ou en bobines, ou blancs ou crèmes ; certains sont faits en pure paille de froment, comme le "Wheat Straw"; d'autres au contraire sont revêtus d'une épaisse couche de réglisse comme le "Balsamique la ", sortes très appréciées du fumeur américain.

L'usine d'Angoulême, chargée uniquement de la confection des cahiers arrive à en produire facilement 110 000 000 par an et si bon nombre sont



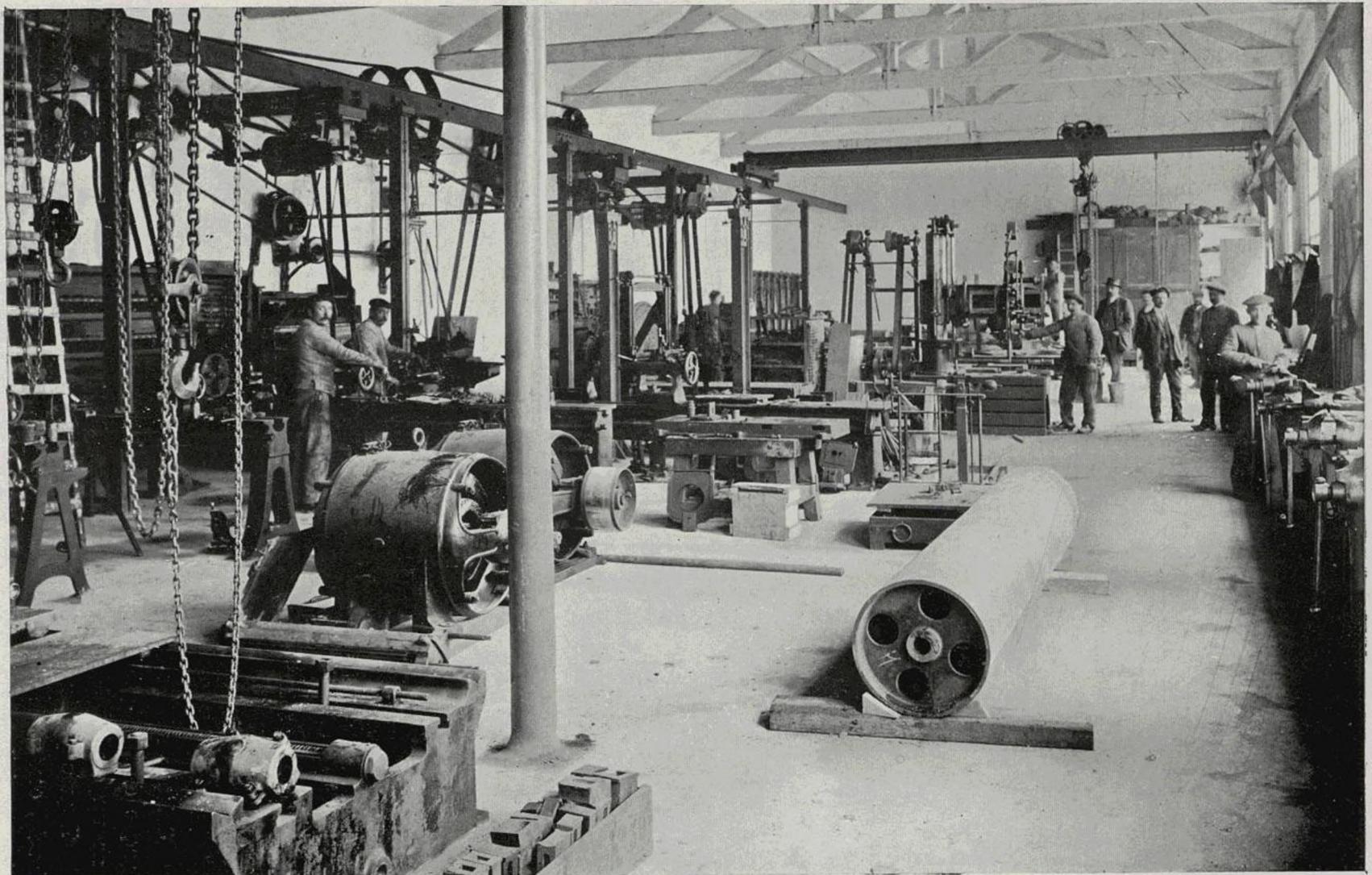
Raffinage des Pâtes, à Mazères-sur-le-Salat (Usine n° 3).

consommés en France sous les appellations de "Riz la $\frac{1}{2}$ " et de "Goudron la $\frac{1}{2}$ ", une quantité fort importante est dirigée sur New-York d'où elle rayonne sur tous les États-Unis, le Canada, les Philippines, la Chine et le Japon. D'autre part, partout où le soldat français pénètre, partout où une expédition coloniale est lancée, un champ d'activité nouveau s'ouvre pour le "Riz la $\frac{1}{2}$ " et nous le voyons suivant notre troupier aussi bien à Madagascar, au Dahomey et en Indochine, que dans nos vieilles colonies de la Réunion ou de Saint-Pierre-et-Miquelon.

A tant d'activité correspond un personnel nombreux qui ne comprend pas moins de 1 200 personnes tant à Mazères qu'à Angoulême. Des Sociétés de secours mutuels fonctionnent au bénéfice des ouvriers et ouvrières qui se trouvent ainsi à l'abri des coups du sort. Un service médical gratuit est établi, de même que la fourniture des médicaments est assurée non seulement à tout membre participant, mais aussi à sa famille.

Au milieu d'un flot de récompenses, nous détacherons les deux grands prix qu'obtint la Société à l'Exposition universelle de Paris 1900 et nous dirons que M. Lacroix vit son laborieux effort couronné par cette joie suprême de recevoir en 1890 la croix de la Légion d'honneur.

En raison de ce passé brillant, la Société Lacroix fut classée hors concours à l'Exposition de Gand, M. Raoul Combes, son président, ayant été choisi pour faire partie du Jury.

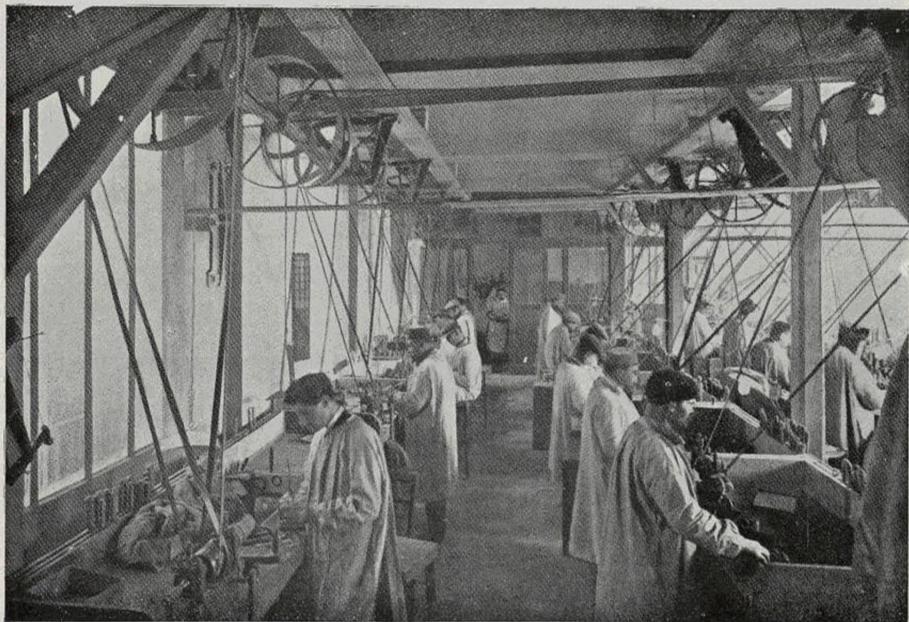


Société L. Lacroix Fils, à Mazères-sur-le-Salat. (Atelier de Mécanique, entretien et réparation)

SOCIÉTÉ MARÉCHAL, RUCHON et C^{ie} Ltd

15 et 17, rue des Balkans, Paris.

Cette Maison qui s'occupe spécialement de la fabrication des pipes en racine de bruyère et en écume, vit le jour en 1850, c'est-à-dire il y a plus de soixante-trois ans.



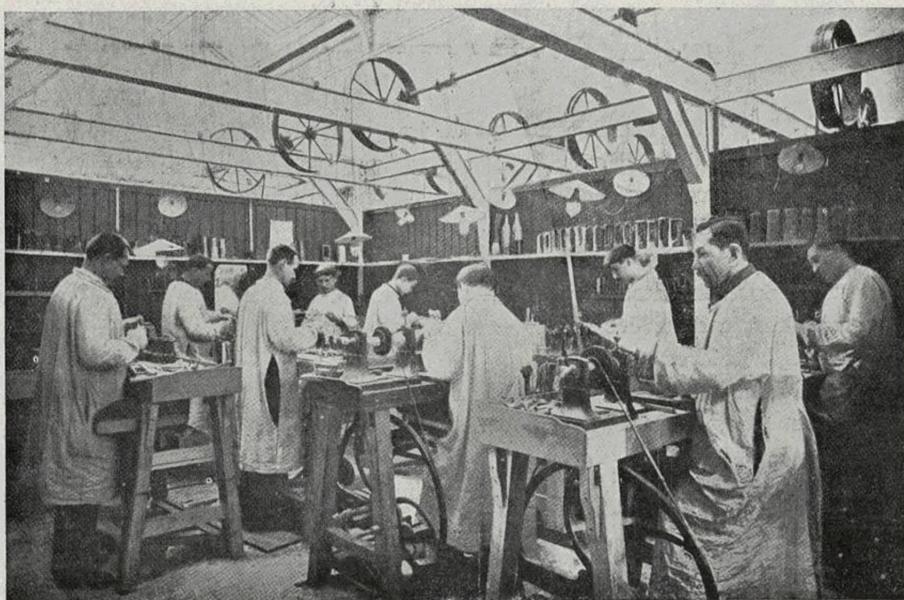
Fabrication et ajustage des tuyaux.

Créée par MM. GANEVAL, BONDIER et DONNINGER, elle eut pour marque de fabrique les trois premières lettres de la raison sociale qui, placées dans un ovale, donnèrent la marque GBD si appréciée du public.

Depuis plusieurs années déjà, la Société possède une fabrique à Saint-Claude, centre de la fabrication des pipes en racine de bruyère, et dans cette usine se fait le traitement des ébauchons de bruyère destinés à donner les

têtes de pipes envoyées à l'usine de Paris, laquelle adapte sur ces têtes des bouts de toutes matières, soit en ambre, corne, ivoire, caoutchouc, etc.

En raison de l'extension de leurs affaires, MM. Maréchal, Ruchon et C^{ie} Ltd se sont vus dans l'obligation de fonder, à Londres, une troisième usine et les trois filiales réunies les placent au premier rang de toutes les maisons similaires.



Montage des viroles argent.

Les pipes G B D, connues du monde entier, sont réputées pour la qualité et le fini de leur exécution, aussi ont-elles valu de nombreuses récompenses aux habiles industriels qui les fabriquent, et sans vouloir entrer dans le détail des médailles de toutes sortes qu'elles remportèrent, nous dirons que la Société Maréchal, Ruchon et C^{ie} Ltd est titulaire de plusieurs diplômes d'honneur, qu'à l'Exposition de Paris 1900, elle fut classée hors concours comme membre du Jury et qu'enfin à Bruxelles 1910 aussi bien qu'à Turin 1911, le grand prix lui fut décerné.

MYRTHIL ROSE et C^{ie}

58, rue Taitbout, Paris.

Cette Maison, établie depuis plus de trente ans, s'occupe de l'importation et de l'exportation des tabacs en feuilles de toute provenance et elle fait annuellement un commerce de plusieurs millions dans cette branche.

Fournisseur des grands monopoles de l'Europe (France, Italie, Espagne), ses relations s'étendent au monde entier où elle possède nombre de succursales et de représentants. Dans le gouvernement de Tschernigoff elle est également intéressée dans des plantations de tabac qui produisent annuellement près de 500 000 kilos.

La Maison Myrthil ROSE et C^{ie} traite en outre de grandes quantités de tabacs des États-Unis d'Amérique, des Indes néerlandaises, des Indes, de Birmanie, etc.

Depuis de longues années M. Myrthil Rose est conseiller du Commerce extérieur de la France et expert en douane pour les tabacs.

La qualité de ses produits lui a valu de nombreuses récompenses et outre différentes médailles obtenues dans divers concours agricoles, notamment à Sfax, M. Myrthil Rose mérita un grand prix à l'Exposition collective de la Chambre syndicale des tabacs et des industries qui s'y rattachent, dont il est l'un des vice-présidents. C'est un grand prix qui lui fut décerné encore à l'Exposition de Turin et cette même récompense lui est de nouveau accordée à l'occasion de l'Exposition de Gand.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RÉGIE CO-INTÉRESSÉE DES TABACS AU MAROC

De création récente, puisque le monopole de la fabrication des tabacs à fumer ne lui fut concédé qu'en janvier 1911, cette jeune Société a cependant pris en peu de temps un développement considérable, car elle possède dans les principaux centres de l'empire chérifien, tant à l'intérieur du Maroc que sur la côte, de nombreux entrepôts.

Sa fabrication comprend non seulement le tabac à fumer, mais aussi le kiff et le tabac à priser. Aussi voyons-nous figurer à son exposition de Gand, à côté des tabacs à ses marques, le kiff et ses sous-produits (hachich, madjoume et sohfar), accompagnés d'une curieuse collection de pipes et d'accessoires, étranges pour nous, mais familiers à tout bon fumeur marocain, hachoirs et planches pour le kiff, passoires, etc., etc.

La note pittoresque de cette Exposition nous est donnée par une série de photographies prises sur le vif. Les unes représentent les ateliers actuels, d'autres, la manufacture modèle en cours de construction à Tanger, d'autres encore, et nombreuses, nous montrent des caravanes de chameaux chargées de lourds colis contenant les produits du monopole en route pour les entrepôts de la Régie marocaine.

L'ère de prospérité qui s'ouvre devant cette Société aura pour conséquence de donner d'importants revenus au gouvernement chérifien en raison des bénéfices assurés à celui-ci par le cahier des charges.

Une médaille d'or lui a été attribuée à l'Exposition de Gand.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RÉGIE CO-INTÉRESSÉE DES TABACS AU MAROC



Préparation du Tabac.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE RÉGIE CO-INTÉRESSÉE DES TABACS AU MAROC



Confection de la cigarette à la machine.

SCOUFLAIRE ET C^{ie}

Onnaing (Nord).

Cette Maison compte presque un siècle d'existence, puisque sa fondation remonte à l'année 1825, époque à laquelle M. SCOUFLAIRE, aidé de ses trois fils, entreprit la confection des pipes en terre.

Abordant tous les genres, l'esprit toujours en éveil, à la recherche du nouveau qui crée les modèles au goût du jour, MM. Scouflaire donnèrent une grande extension à leur fabrique et aujourd'hui, sous la gérance prudente autant qu'éclairée de M. Leroux-Scouflaire, nous la voyons en pleine prospérité.

Elle occupe plus de 200 ouvriers ou ouvrières des mains desquels sortent chaque année des millions de pipes aux formes les plus variées. Suivant le goût du client, blanches, rouges ou noires, toutes portent un cachet de bon goût qui fait honneur à la maison dont elles sortent. Très demandées en France, elles ne sont pas moins appréciées à l'étranger où elles jouissent de la plus grande faveur auprès de nombreux fumeurs.

MM. Scouflaire et Cie voient leurs efforts récompensés par une médaille d'or à l'Exposition de Gand.

Charles TESTUT Fils

8, rue Popincourt, Paris.

Très vieille maison qui s'est transmise de père en fils.

Fondée en 1820, nous la trouvons aujourd'hui entre les mains de M. Charles TESTUT fils, sous la direction habile duquel elle continue à marcher dans la voie du progrès.

S'occupant de la fabrication des instruments de pesage et notamment des petites balances indispensables à tout débitant de tabac, c'est par ce point spécial qu'elle touche aux industries annexes du tabac.

Les balances fabriquées par la Maison Ch. Testut fils sont d'une telle perfection, elles offrent une telle garantie de pesées précises, elles ont donné de si grandes preuves de solidité et de durée, que leur usage est fort répandu, surtout en Belgique où leur réputation n'est plus à faire.

Titulaire de nombreuses récompenses, parmi lesquelles nous citerons une médaille d'or remportée en 1900 à Paris, nous voyons la renommée de la Maison Ch. Testut fils s'affirmer encore à l'Exposition de Gand où une médaille d'or lui est accordée, en même temps qu'il lui est décerné, en participation, un diplôme de grand prix.

Daniel WEIL

38, quai Jemmapes, Paris.

Exposait une reproduction de son dernier type de machine à fabriquer les cigarettes, connue sous le nom de machine Venners Imperia, ainsi que les produits fabriqués par cette machine.

Cet appareil, qui rivalise aujourd'hui avec les machines les plus renommées construites à l'étranger et qui est exporté dans le monde entier, produit 30 000 cigarettes par heure.

Le tabac y est introduit dans un distributeur automatique et en sort sous forme de cigarettes complètement terminées.

Son fonctionnement ne nécessite donc qu'un conducteur qui peut aisément surveiller deux machines, et qu'une ouvrière pour retirer les cigarettes.

La vente de ces appareils augmente chaque année, et, grâce aux perfectionnements apportés par M. D. Weil à cette machine, l'industrie française des machines à cigarettes rivalise aujourd'hui avec les industries allemande et américaine. M. D. Weil est fournisseur de l'État français et d'un grand nombre de gouvernements étrangers.

M. Daniel Weil, qui est président de la Chambre syndicale des tabacs et des industries qui s'y rattachent et conseiller du Commerce extérieur de la France, a été hors concours, président de Classe, membre du Jury de Groupe, secrétaire rapporteur du Jury à l'Exposition de Liège 1905; président du Jury de Groupe, hors concours à l'Exposition coloniale de Nogent 1907; hors concours, membre du Jury à Bordeaux 1908; hors concours, président de Classe à Londres 1908; hors concours, membre du Jury à l'Exposition universelle de Bruxelles 1910; il lui a été décerné des grands prix à l'Exposition hispano-française de Saragosse 1908, à celle de Francfort-sur-le-Mein 1910 et à celle de Turin 1911; hors concours membre du Jury, secrétaire-rapporteur adjoint à l'Exposition de Gand 1913.

M. Daniel Weil, expert en douane, est chevalier de la Légion d'honneur.

MELIA FRÈRES

Alger.

Dans notre belle colonie du nord de l'Afrique, parmi les Maisons traitant le tabac, il convient de citer en première ligne la Maison MÉLIA frères.

Fondée en 1840, elle occupe à l'heure actuelle plus de 250 ouvriers et ouvrières dont la tâche, facilitée par un outillage aussi moderne que complet, permet à MM. Mélia frères de livrer au public les délicieux cigares connus sous les noms de "Conchas", "Londres-Mélia" et "Coquetas" les cigarettes si appréciées "Marina ambrées", "Foto", "Réal", etc., et enfin les tabacs à fumer "El Toro", "Urbi et Orbi", "Mélia supérieur" justement réputés dans le monde entier.

L'excellence des produits fabriqués par cette Maison lui permit de fournir les régies française, tunisienne, marocaine, éthiopienne et d'exporter dans tous les pays du monde ses tabacs, cigares et cigarettes dont la qualité ne saurait être altérée sous aucun climat.

En récompense de pareils mérites, la Maison Mélia ne compte plus les médailles ; hors concours comme membre du Jury à Rouen 1896, Bruxelles 1897 et 1910, etc., etc., ses deux directeurs, tous les deux conseillers du Commerce extérieur de la France reçurent, l'un, M. Michel Mélia, outre de multiples décosrations de tous ordres, l'étoile de la Légion d'honneur ; l'autre, M. Gabriel Mélia, la rosette de l'Instruction publique.

CHAMBRE DE COMMERCE BELGO-BRÉSILIENNE

39, rue du Lombard, Bruxelles.

Le titre pris par cette institution définit tout son programme, et se réclamant de deux pays, elle entend défendre avec une égale ardeur les intérêts de l'un et de l'autre. Ce qu'elle se propose avant tout, c'est resserrer les liens déjà existant entre la Belgique et le Brésil, faciliter des relations commerciales profitables aux deux intéressés qui deviennent presque des associés.

Le Brésil, pays producteur de tabacs renommés, a eu l'heureuse inspiration de figurer à l'Exposition de Gand, dans la collectivité belge de la Classe 91, sous le haut patronnage de la Chambre belgo-brésilienne, et c'est grâce à cette intelligente décision, grâce aussi, il faut le reconnaître, à l'activité inlassable autant qu'éclairée de M. Bandeira de Mello, secrétaire de la Chambre de Commerce belgo-brésilienne, qu'avant longtemps les tabacs brésiliens qui n'avaient pour points de pénétration que les places de Brême et de Hambourg trouveront directement en Belgique, sans intermédiaire à rémunérer, des débouchés importants et avantageux. Aussi, pour reconnaître le mérite de pareille entreprise, les hauts fonctionnaires de l'Exposition n'hésitèrent-ils pas à décerner un grand prix à la Chambre de Commerce belgo-brésilienne, en même temps qu'ils réservaient semblable faveur à la Maison Danneman et C°, de Bahia (Sao Felix), qui exposait de fort beaux échantillons de tabac.

Désiré BAETSLÉ

58 et 60, rue du Compromis, Gand.

M. BAETSLÉ qui remplissait les fonctions de président de la Classe 91 dans la Section belge avait tenu à répondre à la confiance que lui avait marquée son gouvernement en le nommant à ce poste d'honneur.

Aussi présente-t-il de la façon la plus heureuse les spécialités de sa Maison, cigares de toutes sortes et de toutes dimensions parmi lesquels brillent d'un éclat particulier les célèbres marques "Speranza" et "Floralies".

Les produits de la Maison Baetslé jouissent à juste titre d'une renommée mondiale et en dehors du commerce intérieur de la Belgique qui en absorbe une grande quantité, nous les voyons figurer en bonne place sur les marchés du Portugal, de la Suisse, de la Suède, de l'Australie, etc., où ils sont très appréciés.

Fondée en 1872, cette Maison occupe aujourd'hui 150 ouvriers, livre à la consommation 12 500 000 cigares par an et a remporté les plus hautes récompenses dans toutes les Expositions auxquelles elle a pris part. C'est ainsi qu'à Bruxelles, en 1897, elle obtient un diplôme de grand prix avec médaille d'or pour, ensuite, être nommée hors concours, membre du Jury avec attribution d'un grand prix aux Expositions de Liège 1905, Bruxelles 1910 et enfin Gand 1913.

Jean BEYLS aîné et fils

49, rue du Hareng-Pec, Gand.

Dans la Section belge, nous sommes heureux de voir figurer à la tête de la Collectivité des tabacs, M. Jean BEYLS, propriétaire d'une des plus vieilles et des plus importantes manufactures de tabacs de la région. Organisateur de diverses Expositions régionales où il obtint toujours les plus hautes récompenses, il se voit attribuer personnellement un grand diplôme d'honneur à l'Exposition de Gand en raison du concours précieux et éclairé qu'il prêta à l'organisation de sa Section.

VAN DER PUTT ET DE VLAM

(Fabrique de Cigares)

Eindhoven (Hollande).

Le pays voisin et ami, la Hollande, avait à l'Exposition de Gand, dans la Classe 91, de dignes représentants parmi lesquels nous sommes heureux de voir figurer MM. VAN DER PUTT et DE VLAM qui, dans une vitrine très élégante, offrent à l'admiration des amateurs éclairés une fort belle collection de cigarettes "Kosmos" et "Maréchal Niel".

Ces cigarettes, très appréciées des bons fumeurs, doivent leurs principales qualités aux excellents tabacs dont ils sont faits. Il n'entre en effet dans leur composition que des tabacs de premier choix américains ou indo-néerlandais, en provenance directe du Brésil, de La Havane, du Mexique, de Sumatra ou de Java.

La prospérité toujours croissante de cette Maison l'amena il y a quelques années à créer une succursale en territoire belge, à Néerpelt. Elle s'applaudit de cette heureuse décision, car le succès a couronné ses efforts et la vente de ses produits a pris en Belgique une extension considérable qui n'est que la juste récompense de son esprit d'initiative.

Ses produits, universellement réputés, lui valent, à l'Exposition de Gand, la plus haute distinction, la médaille d'or.

CIGARETTEN-FABRIK CONSTANTIN

Hanovre (Allemagne).

Fondée en 1888 par A. CONSTANTIN ainé, aujourd'hui président du Conseil d'administration de la Société, cette Maison prit très vite un grand développement.

Elle s'occupe tout spécialement de la fabrication des cigarettes tant à la machine qu'à la main.

Son stand à l'Exposition de Gand offrait au public un attrait tout particulier du seul fait que le visiteur pouvait assister à la confection même de la cigarette. En effet, une machine se chargeait, sous les yeux attentifs des spectateurs, de sertir les deux bords du papier formant l'enveloppe de la cigarette, d'y fixer un mince bout de carton pendant que le tabac roulé bien régulièrement se glissait à l'intérieur de la cigarette.

La production quotidienne de la Société A. Constantin s'élève à 2 250 000 cigarettes et la consommation en matières premières pour la seule année 1913 s'est chiffrée par 570 000 kilogrammes de tabac.

La qualité de ses produits lui a valu le grand diplôme d'honneur à l'Exposition de Gand.

EISENWERK COSWIG

ET MASCHINENBAU CALBERLA, S. A.

Coswig (Saxe) Allemagne.

Cette Maison, qui n'a d'attaches à la Classe 91 que par les machines qu'elle construit offre au fabricant de cigarettes des outils d'une ingéniosité très grande.

Les différents modèles qu'il nous est donné d'examiner, non contents de fabriquer la cigarette elle-même, la décorent d'une fort jolie vignette en une ou deux couleurs ou, suivant le goût du consommateur, la revêtent d'un fin bout d'or ou de liège destiné à isoler les lèvres du fumeur du contact du tabac.

200 ouvriers sont occupés à la fabrication des machines Calberla, qui sont protégées par de nombreux brevets.

Un diplôme de médaille d'or est délivré à cette puissante Société à l'occasion de son exposition à Gand.

“UNIVERSELLE”**CIGARETTEN-MASCHINEN-INDUSTRIE****SYSTÈME OTTO BERGSTRÄSSER, SOCIÉTÉ ANONYME***Dresden-Löbtau.*

De concert avec la manufacture de cigarettes A. CONSTANTIN, la Société exploitant la machine dite “UNIVERSELLE” expose ses modèles les plus perfectionnés : machines à fabriquer les tubes à cigarettes munis de bouquins en carton à spirale intérieure, machines pouvant donner ces mêmes tubes agrémentés d'un bout doré et comportant, si on le désire, une imprimeuse à deux couleurs ou une bronzeuse, machines destinées à remplir les tubes d'un cordon de tabac sans fin; d'autres enfin se chargeant des opérations les plus compliquées telles que celles qui consistent à garnir les extrémités de la cigarette d'une légère couche d'aluminium ou de paraffine ou bien encore d'une mince pellicule de soie ou de paille.

Suivant le travail plus ou moins compliqué qu'il s'agit d'accomplir, ces diverses machines ont des rendements variés, mais leur production, sans descendre au-dessous de 100 000, peut monter jusqu'à 300 000 cigarettes dans une même journée.

La Société “UNIVERSELLE” obtient un grand prix à l'Exposition de Gand.

EXPOSANTS BELGES

JURY

Président M. JACOBS (Eugène), président de la Chambre syndicale des tabacs à Bruxelles.

EXPOSANTS HORS CONCOURS EN LEUR QUALITÉ DE JURÉ

(ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT DU JURY)

BAETSLÉ (Désiré), à Gand, Belgique.
CRUSENER (Franz), à Grammont, Belgique.
DELIN (Raymond), à Bruxelles, Belgique.
ÉTABLISSEMENTS WEIL (D.), à Paris.
HYNEN-STERKX, à Anvers, Belgique.
JACOBS (A.-J.) ainé et TEURLINGS, à Bruxelles, Belgique.
LIPPENS (E. et Ad.), à Gand, Belgique.
MANUFACTURE ROYALE BELGE DE CIGARETTES, successeur.
BOUHY-CLÉMENT, à Bruxelles, Belgique.
LORBERD (A.) et Cie, à Bruxelles.
MANUFACTURE DE CIGARES KERFYSÉR et VANDERHAEGEN,
à Gand.
MANUFACTURE ROYALE DE CIGARETTES, CLÉMENT-BOUHY
successeur, à Bruxelles.
MARTIN (Joseph), à Bohan-sur-Semois.
MORTIER-BOVE (Joseph), à Gand.
RUITERS-DUCHATEAU, à Tongres.
SCOHY (Edmond), à Liège.
CONTINENTAL CIGARETTE COMPANY, à Laeken-Bruxelles.
SYNDICAT NATIONAL DES TABACS, à Bruxelles.
TCHAMKERTEN et Cie, à Anvers.
THIRIAT (Andrieu), à Liège.
TINCHAUT (Ernest), à Anvers.

TIROU-DIRICQ, à Charleroi.
 VANDERSLUYS (Auguste), à Gand.
 VANDE-WALLE frères, à Gand.
 WAITTE (Ch.) et GEERTZ, à Gand.
 WEYERS (Hubert), à Tongres.
 COLLECTIVITÉ DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES TABACS
 à Paris.
 COLLECTIVITÉ BELGE DES IMPORTATEURS NÉGOCIANTS
 ET COURTIERS EN TABACS EN FEUILLES, Belgique.

DIPLOMES D'HONNEUR

BOLLORÉ, à Quimper, France.
 BRUNON (P.), à Marseille, France.
 CIGARETTENFABRIK CONSTANTIN, à Hanover, Allemagne.
 DE COCQUÉAU (Jos.) (firme Poulain-Devaux), à Mons, Belgique.
 DE HERT à Anvers, Belgique.
 DE SOMER-MIROU, à Gand, Belgique.
 FIRME VANDENDRIESSCHE (Désiré), à Gand, Belgique.
 HENVAUX-PREUD'HOMME, à Charleroi, Belgique.
 HOELFNAGELS (J.-W.) en zonen, à Wychmael, Belgique.
 ISTAS (J.), à Notre-Dame-au-Bois, Belgique.
 JOURNAL "LE TABAC", à Anvers, Belgique.
 "L'ORGANE DU TABAC", à Bruxelles, Belgique.
 LORBERD (A.) et Cie, à Bruxelles, Belgique.
 RUITERS-DUCHATEAU, à Tongres, Belgique.
 SOCIÉTÉ ANONYME CONSTANTIN CIGARETTES à Hanovre,
 Allemagne.
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS BRAUNSTEIN
 frères.
 SOCIÉTÉ ANONYME DU PAPIER LACROIX (L.) fils.
 VAN GARDINGE (F. et Cie), à Eindhoven (Pays-Bas).
 LE KHÉDIVE, LAURENS (E.), à Bruxelles, Belgique.

EXPOSANTS HORS CONCOURS SUR DEMANDE
NON PARTICIPANTS AUX RÉCOMPENSES (ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT DU JURY)

DIPLOMES DE GRAND PRIX

CHAMBON (Louis), à Paris.

CHAMBRE SYNDICALE DES TABACS ET DES INDUSTRIES
QUI S'Y RATTACHENT, à Paris.

CHEBAT (les fils de), à Alger.

COLLECTIVITÉ BELGE DES TABACS, à Gand.

En participation :

BAETSLÉ (Désiré), à Gand.

BEYLS (F.-J.) et frère, à Gand.

BEYLS (Jean) aîné et fils : successeur BEYLS (Jean), à Gand.

BYVOET (Jac) en zonen, à Hechtel.

CANTER et Cie, à Bruxelles.

CRUZENER (Franz), à Grammont.

DE BLAUWE-TILLEUX (Em.), à Courtrai.

DE COCQUÉAU (Jos.) (firme Poulain-Devaux), à Mons.

DE HERT (J.-F.), à Anvers.

DELIN (Raymond) à Bruxelles.

DENONCIN, frères, à Bohan-sur-Semois.

DE SOMER-MIROU, à Gand.

FIRMA W^e VERMEULEN-DE GRAVE, à Ingelmunster.

FIRMA VANDENDRIESSCHE (Désiré), à Gand.

HENVAUX-PREUD'HOMME, à Charleroi.

HOELFNAGELS (J.-W.) en zonen, à Wychmael.

HYGEN et HAUBEN, à Tongres.

HYNEN-STERCKX (C.) et fils, à Anvers.

LEBBE (Étienne) à Poperinghe.

ISTAS, à Notre-Dame-au-Bois.

JACOBS (A.-J.) aîné et TEURLINGS, à Bruxelles.

JOURNAL "LE FUMEUR", à Berchem-Sainte-Agathe.

LE KHÉDIVE, LAURENS (E.), à Bruxelles.
 LINDEWIRTH UHMEIER et SPIEGEL, à Anvers.
 LIPPENS (E. et Ad.), à Gand.
 "UNIVERSELLE" CIGARETTENMASCHINEN-INDUSTRIE,
 Système OTTO BERGSTRÄSSER, à Dresden-Löbtau, Allemagne.
 WINGERS (ANTON), Junior, à Solingen, Allemagne.

DIPLOMES DE MÉDAILLE D'OR

BESSARD (G.) à Clermont-Ferrand.
 BEYLS (F.-J.) et frère, à Gand.
 BEYLS (Jean) ainé et fils, à Gand.
 DENONCIN frères, à Bohan-sur-Semois.
 MASCHINENFABRIK (E.), COSWIG UND EISENWERK CALBERLA, à Coswig, Allemagne.
 LEBBE (Étienne), à Poperinghe, Belgique.
 SCOHY (Edmond), à Liège, Belgique.
 SCOUFLAIRE et Cie, à Onnaing (Nord), France.
 SOCIÉTÉ ANONYME CONTINENTAL, CIGARETTE COMPANY,
 à Laeken, Bruxelles.
 SOCIÉTÉ CO-INTÉRESSÉE DES TABACS, au Maroc.
 TESTUT (Ch.) fils, à Paris.
 VANDEPUTT et DE VLAM, à Eindhoven, Pays-Bas.
 VASSAS frères et Cie, à Marseille.
 WAITTE (Ch.) et GEERTS, à Gand.
 ZEEGERS (Hubert), à Tongres.

10 DIPLOMES DE MÉDAILLE D'ARGENT

9 DIPLOMES DE MÉDAILLE DE BRONZE

23 DIPLOMES DE MENTION

TABLE DES MATIÈRES

Le Tabac et les Industries qui s'y rattachent	27
Société anonyme des Papiers Abadie	38
G. Bessard	40
Papeteries d'Odet : R. Bolloré	41
Société anonyme des Anciens Établissements Braunstein Frères.	42
Paul Brunon.	45
L. Chambon.	47
E. Hatterer, Bloc Persan.	50
Société anonyme d'exploitation des Papeteries L. Lacroix Fils	51
Société Maréchal, Ruchon et C° Ltd	58
Myrthil Rose et C°	60
Société Internationale de Régie co-intéressée des Tabacs au Maroc	61
Scouflaire et C°	64
Charles Testut fils	64
Daniel Weil	65
Melia Frères	66
Chambre de Commerce Belgo-Brésilienne	67
Désiré Baetslé	68
Jean Beyls aîné et fils.	69
Van Der Putt et De Vlam	70
Cigaretten-Fabrik Constantin	71
Eisenwerk Coswig u. Maschinenbau Calberla, S. A...	71
“ Universelle ”.	72
Exposants Belges.	73

—
DEVAMBEZ, PARIS.
—

